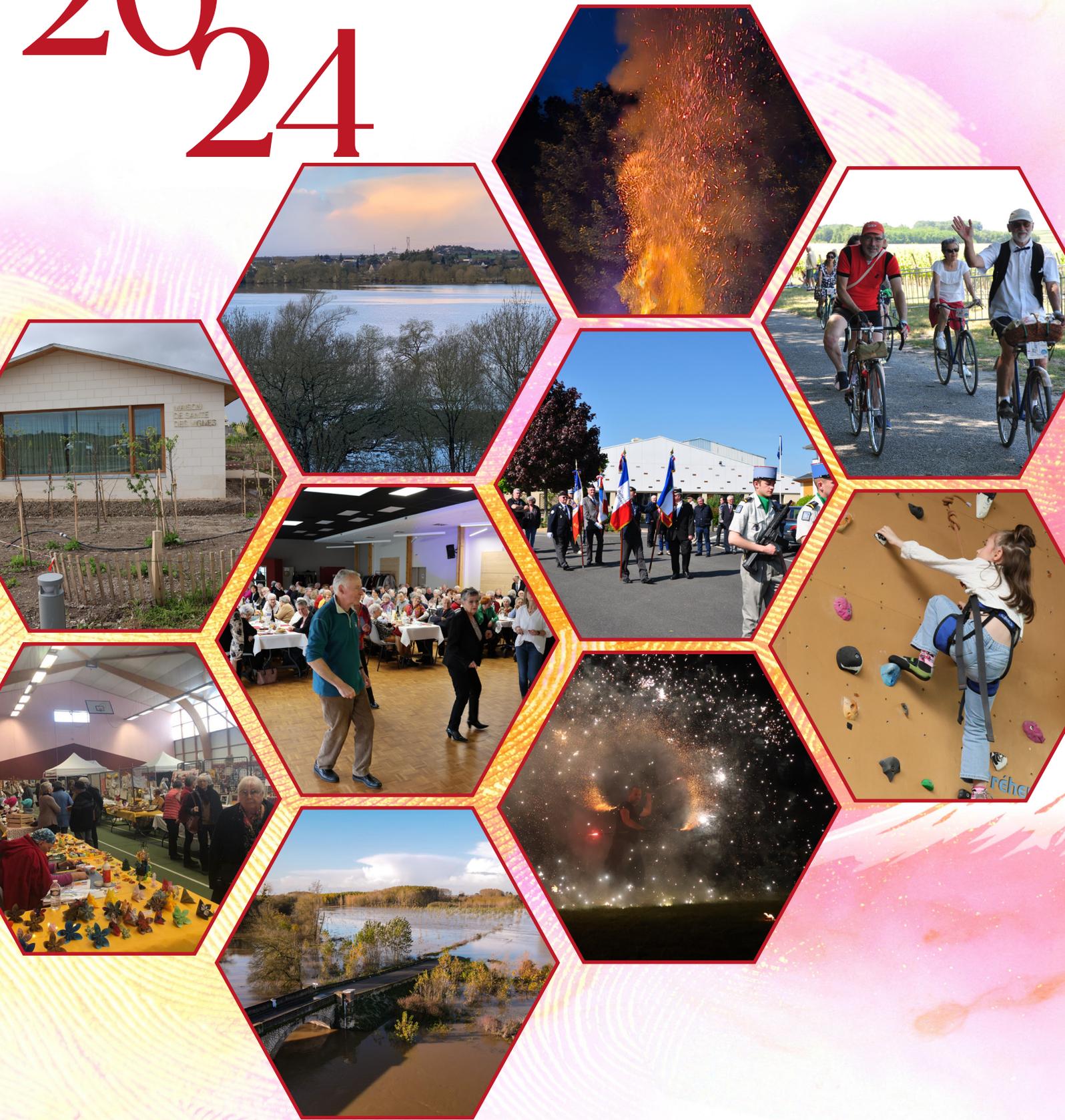


2024



Le Bellevinois

Bellevigneleschateaux.fr



SOMMAIRE

<u>EDITO DU MAIRE</u>	3
-----------------------------	---

VIE DE LA COMMUNE

État civil.....	4
Les élus.....	5
Enfance/Jeunesse.....	6-8
Habitat & Bâtiment.....	9-17
Voirie & Environnement.....	18-24
Concours des maisons fleuries.....	25-26
Actions sociales CCAS.....	27-28
Fêtes & Cérémonies.....	29-33

VIE DES ÉCOLES

École du Chat Perché et de Marcel Neau.....	34
École Louis Robineau.....	35
École Saint Vincent.....	36

VIE ASSOCIATIVE

Anciens combattants	37
Sportives	38-41
Culturelles	42-45
Club des Aînés	46-47
Bibliothèques communales.....	48

AUTOUR DE VOUS

Syndicat intercommunal des IFS.....	49
Aides aux commerces, à l'artisanat et aux services.....	49-50
Le secours catholique.....	50
Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine & don d'organes.....	51-52
L'ADMR Les Tuffeaux.....	52
L'Office National des combattants et victimes de guerre & SNCF.....	53
Fin du réseau cuivre & frelon asiatique.....	54
Kyrielle.....	55
L'outil en main.....	56
Agglomération Saumur.....	57-58

CULTURE - HISTOIRE

Jeu.....	59
Histoire.....	60-61

INFORMATIONS PRATIQUES

Les démarches en mairie.....	62-63
Tarifs locations de salle.....	64-65
Agenda.....	66-67

ÉDITO DU MAIRE

Chères Bellevinoises, Chers Bellevinois,

Je suis très heureux de vous présenter cette édition du bulletin municipal 2024, il illustre encore une fois la vitalité de notre commune nouvelle où il fait bon vivre.

J'aimerais commencer cet éditorial par des remerciements à tous ceux qui se mobilisent pour donner une image positive de Bellevigne-les-Châteaux.

A l'heure où notre pays cherche à se recréer une communauté de destin, faisons également notre part de travail, aussi modeste soit-elle. Faisons-le dans le respect de chacun, lors de nos échanges publics en sortant de l'entre-soi et pour que nos jeunes s'inspirent de nos exemples.

Ainsi, l'aube d'une nouvelle année est souvent l'occasion de faire un bilan de celle qui s'achève mais c'est aussi le temps de dresser les perspectives pour le futur. Pour l'équipe municipale, le glissement vers 2025 représente aussi la bascule vers la fin de cette mandature. Avec fierté pour notre commune nouvelle, les engagements pris en 2020 seront réalisés voire plus à l'exemple de l'accueil de loisirs sans hébergement réalisé à Saint-Cyr-en-Bourg.

Il n'en demeure pas moins que d'autres projets structurants pour notre territoire seront étudiés d'ici la fin du mandat afin de ne pas ralentir l'évolution de notre commune nouvelle. Il nous faut sortir de cette logique qui est de s'occuper strictement du mandat en cours, afin de garantir, par des études anticipées, l'émergence des futurs projets nécessaires aux besoins de nos concitoyens.

Quelques mots suffiront pour évoquer la Maison de santé des Vignes, ce bel ouvrage qui fonctionne depuis avril 2024. Il m'est agréable de vous annoncer l'arrivée d'une cinquième médecin généraliste et d'une seconde orthophoniste. Ainsi, les pôles généralistes et auxiliaires médicaux sont complets. J'ai par ailleurs bon espoir de voir l'installation

d'un premier chirurgien-dentiste en tout début d'année prochaine. En effet, un premier cabinet est d'ores et déjà équipé, prêt à l'accueillir.

Vous trouverez dans ce bulletin, l'ensemble des projets et travaux réalisés en 2024. Ils sont nombreux et montrent notre capacité d'investissement bien au-delà de celles de nos communes historiques.

J'aimerais, pour terminer cet éditorial, remercier l'ensemble des agents des services administratifs, techniques et périscolaires qui sont les chevilles ouvrières de nos actions. Peut-être avoir un clin d'œil particulier pour les secrétaires qui me supportent au quotidien du matin au soir mais qui ont toutes les compétences, entre autres, nécessaires pour obtenir les subventions des partenaires.

J'aimerais aussi féliciter mes collègues élus qui portent les projets et la confiance qu'ils m'accordent. La construction du budget 2025 a commencé dès septembre et je sais déjà qu'il sera conséquent en investissement. La fin d'un mandat n'est pas faite pour ralentir...

Pour conclure, le travail accompli dans notre commune pourrait sembler peu, face aux désordres du monde et aux cahots de la politique nationale.

Cependant paraphrasant Georges Bernanos, je reste intimement persuadé que :

« Les petites choses n'ont l'air de rien, mais elles donnent la paix. »

Avec fraternité, je vous souhaite une bonne année 2025, pleine de bonheur, de santé et de réussite. Je suis fier de la commune que nous bâtissons ensemble et je reste à votre écoute pour construire le futur de Bellevigne-les-Châteaux.

Bonne année 2025 à tous !



VIE DE LA COMMUNE

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024.

Ne figurent sur les listes ci-dessous que les noms de personnes ayant fait l'objet d'un acte d'État Civil enregistré dans les registres municipaux.

BRÉZÉ

Naissances

Daylana BRANCO GUERIN - 4 mars
Noémie NOIREAULT - 14 avril
Swai PIGEON - 9 mai
Gabin PITAULT - 31 juillet
Liliana BUFFET - 5 août
Alice VA - 4 octobre

Mariages

Laura BÂTARD & Frédéric MATHEY - 13 janvier
Aurélie LOISEAU & Youcef HADJARA - 4 mars
Véronique LIEBARD & Joao QUEIROS MENDES TEIXEIRA - 18 mai
Juliette NAUCHE & Nicolas HUBERT - 15 juin
Nolwenn LEHN & José BENAVENTE - 14 septembre

Décès

Gérard SCHOTT - 6 mars
Noël MOURETTE - 25 mars
Gilbert GOURDON - 7 avril
Josiane DRILLAUD née GUILLEBAULT - 21 août
Marcel FRITZ - 16 octobre
Blandine BENAVENTE née AUDOUIN - 12 novembre
Dominique BONNIN - 17 novembre

CHACÉ

Naissances

Abel GIRARD - 3 décembre
Alba ROUSSIASSE - 18 décembre
Kainui TEENA HIKUTINI - 5 janvier
Jude ALLAIRE - 30 janvier
Antonin SAULET - 9 avril
Gabriel FLAO - 23 avril
Layana CADU - 25 juin
Esmée DUPRÉ - 28 juin
Alban FRANQUEVILLE - 4 juillet
Ethan BERTHELOT - 9 juillet
Emma MOQUARD - 4 août
Brieuc PETIT - 12 octobre

Mariages

Astrid CHARLEMAGNE & Maxime BECK - 4 mai
Laura JOUY & Yohann FAURE - 31 mai
Allyssa MÉTAYER & Alexandre PÉDELOUP - DUBOS - LESAGE - 15 juin
Céline ROBERT & Yoann LAMOUREUX - 06 juillet
Coralie ANDOUARD & David COURANT - 10 août
Françoise ESNAULT & Philippe BEGNON - 21 septembre
Mélodie CHANTHALANGSY & Corentin JACQUART - 27 septembre

Décès

Jean TIROUFLET - 12 décembre
Jacqueline BOUDAULT née HOUSSARD - 14 décembre
Jean-François MARIAU - 27 décembre
Jean-Pierre RAVARD - 28 janvier
Louis PITAULT - 23 février
Marc PÉLISSON - 13 avril
Michel BREL - 3 mai
Murielle MOLLÉ - 7 mai
Jeanne BOULAY née HOUSSARD - 19 juillet
Christine HOLLARD née REIGNER - 22 juillet

Saint-Cyr-en-Bourg

Naissances

Lévy FUMOLEAU COUASNET - 26 décembre
Robin CHANTRON - 31 décembre
Antoine GAREAU - 8 février
Alba TROUILLE - 14 avril
Mia TAILLEBUIIS - 1^{er} mai
Paco SANZ PASCUAL BOUTBIEN - 10 août
Jules JADEAU - 27 septembre
Jeanne CANCELON - 8 octobre

Décès

Emmanuel MAUDUCHET - 4 décembre
Cécile LAMBERT - 15 décembre
Jean VÉDIS - 17 décembre
Renée GAZEAU née BRANDY - 9 janvier
Nicole FRANCOIS née ESNAULT - 10 janvier
Paul OUDRY - 30 octobre
Laurent ARCHER - 1^{er} novembre

LES ÉLUS

Bellevigne-les-Châteaux



Brézé



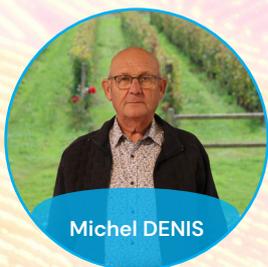
Chacé



Saint-Cyr-en-Bourg



ADJOINTS



CONSEILLERS



Enfance/Jeunesse

LES ÉCOLES ET LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

EFFECTIFS :

Voici les effectifs de la rentrée, par école, par classe :

CLASSES	ÉCOLE LOUIS ROBINEAU	ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ	ÉCOLE MARCEL NEAU	ÉCOLE SAINT-VINCENT
TPS	3	2		27
PS	7	7		
MS	16	7		
GS	20	16		
CP	18	7	5	26
CE1	9		5	
CE2	14		10	
CM1	19		9	22
CM2	15		10	
TOTAL	121	39	39	75
Rentrée Janvier 2025	1	5	2	
TOTAL	122	44	41	



POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES : (MOYENNES PAR JOUR)

La restauration scolaire (cantines) :

	ÉCOLE LOUIS ROBINEAU	ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ	ÉCOLE MARCEL NEAU
REPAS MATERNELLE	38	29	
REPAS PRIMAIRE	68	7	31
TOTAL ENFANTS	104	36	31

Enfants présents en accueil périscolaire (garderie) :

	ÉCOLE LOUIS ROBINEAU	ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ	ÉCOLE MARCEL NEAU
MATIN	18	11	8
SOIR	31	6	8



Effectifs transport scolaire (entre Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg) :

	MATIN	SOIR
Saint-Cyr-en-Bourg / Brézé	8	8
Brézé/ Saint-Cyr-en-Bourg	16	16

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE :

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la commune a mis en place une tarification sociale pour les repas de cantine. L'objectif de la « cantine à 1€ » est d'alléger le coût de la cantine sur le budget des familles en fonction de leur quotient familial et de garantir des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

La mise en place de la tarification sociale n'est pas obligatoire pour les communes. Pour celles qui en font le choix, une subvention est allouée par l'État pour chaque repas facturé à 1€, ou moins, aux familles d'enfants de classes maternelles ou élémentaires.

L'aide financière versée est de 4€ par repas facturé à 1€ ou moins.

	QF	TARIF
T1	0 à 600	0.50 €
T2	601 à 800	0.75€
T3	801 à 1000	1 €

Concernant les tranches T1 à T3, on ne différencie pas les familles de Bellevigne-les-Châteaux et celles des autres communes.

Le tarif de la tranche T4 a été légèrement abaissé par rapport à l'année dernière.

	BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX		AUTRES COMMUNES	
	Maternelle (TPS à GS)	Primaire (CP au CM2)	Maternelle (TPS à GS)	Primaire (CP au CM2)
T4 QF 1001 à 1200	2.90 €	3 €	3.20 €	3.30 €
T5 QF 1201 et +	3.40 €	3.50 €	3.70 €	3.80 €

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Les tarifs restent les mêmes que l'année dernière.

	Tarif réduit QF < 600	Tarif réduit (QF entre 601 et 1000)	Tarif plein
La 1 ^{ère} demi-heure du matin	0.55 €	0.65 €	0.75 €
La 1 ^{ère} demi-heure du soir goûter inclus	0.80 €	0.90 €	1 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire entre les deux communes déléguées de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg est assuré par le service de transport OGALO mobilités.

L'abonnement annuel est de 97,00 € au tarif plein et de 73,00 € pour le tarif réduit.

Les frais de ce service sont pris en charge par la commune, il est donc totalement gratuit pour les familles.



MULTISPORTS

Qu'est-ce que la semaine multisports ?

La commune organise une semaine multisports pendant les vacances scolaires (jeux de connaissances, de coordination, de coopération, course d'orientation, handfit, torball, kimball, Mikado géant, ...).

Les enfants sont encadrés par des éducateurs et/ou animateurs professionnels de l'association Profession Sports & Loisirs 49.

Ils sont accueillis du lundi au vendredi de 14h à 18h à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg. Pendant cette semaine, nous proposons également une activité phare qui se déroule généralement le mercredi.

Rétrospective 2024 :

- Du 26 février au 1^{er} mars 2024 : 12 enfants étaient présents. La sortie de la semaine s'est faite à la patinoire de Bourgueil le mercredi 28 février
- Du 22 au 26 avril 2024 : 23 enfants étaient présents. La sortie de la semaine était une initiation « Poney » au centre équestre Équipassion de Saumur le mercredi 24 avril
- Du 21 au 25 octobre 2024 : 14 enfants étaient présents. Une animation « Sarbacane » leur a été proposée le mercredi 23 octobre.

Conditions d'inscription :

- Au moins un des parents de l'enfant est domicilié sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux
- L'enfant doit avoir entre 7 ans (il doit avoir 7 ans au plus tard la veille du premier jour de la semaine Multisports) et 11 ans (il doit avoir 12 ans le lendemain du dernier jour de la semaine Multisports)
- Compléter et retourner, aux Mairies déléguées, la fiche d'inscription
- Fournir avant le 1^{er} jour de la semaine Multisports, les documents justificatifs : votre attestation d'assurance « Responsabilité civile » et votre dernière attestation de quotient familial
- Régler la semaine Multisports avant le 1^{er} jour de cette semaine

Tarifs

Le tarif pour la semaine et par enfant est en fonction de votre quotient familial :

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| • QF de 0 à 600 € : | 13,00 € |
| • QF de 601 à 1000 € : | 14,00 € |
| • QF égal et supérieur à 1001 € : | 15,00 € |

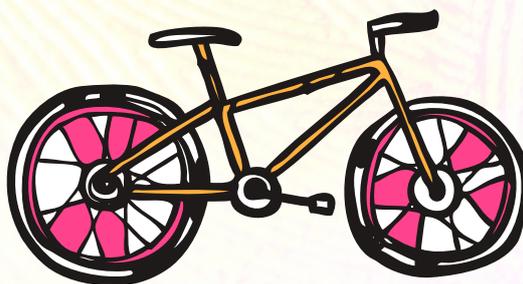
Multisports 2025 :

Dates :

- Du 10 au 14 février 2025
- Du 7 au 11 avril 2025
- Du 20 au 24 octobre 2025



be sport!



HABITAT ET BÂTIMENT

LES LOGEMENTS SOCIAUX DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

La réforme des attributions de logements sociaux vise à donner plus de lisibilité dans le parcours du demandeur, à être plus efficace dans le traitement des demandes et plus équitable dans le système d'attribution des logements.

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information du Demandeur (PPGD) de logement social s'inscrit dans ce cadre. Il définit les orientations et les actions en fonction des besoins de logements sociaux et des circonstances locales, afin d'assurer la gestion partagée de la demande, à satisfaire le droit à l'information du demandeur et à traiter les demandes des demandeurs en difficultés. Ainsi, il a pour but de répondre aux besoins en logement des différents publics (jeunes, personnes à mobilité réduite...), de favoriser la mixité sociale, d'améliorer et de réhabiliter le parc de logements existants. Ce plan s'appliquera pour une durée de 6 ans.

Pour toutes informations : <https://www.saurvaldeloire.fr/infos-demarches/amenagement/programme-local-de-l-habitat-plh>

BRÉZÉ

Un logement appartenant à PODELIHA situé au 18 rue des Varennes à Brézé est vacant de longue date en raison de sa vétusté.

Maine-et-Loire Habitat s'est proposé d'acquérir ce bien afin de le démolir et de reconstruire, en ce lieu, 3 autres logements locatifs T3. Afin de combler le déficit lié aux frais de démolition et de viabilisation, Maine-et-Loire Habitat a demandé au Conseil Municipal, une subvention de 35 000€ TTC (11 666€ par logement au regard du coût de déconstruction), qui a été accordée pour ce projet de réhabilitation.

SAINT-CYR-EN-BOURG

25 logements, rue du Prieuré et du Clos de l'Hôpital à Saint-Cyr-en-Bourg sont également concernés par des travaux de rénovation énergétique par Maine-et-Loire Habitat.

CHACÉ

LA RÉSIDENCE DES JARDINS

La résidence des jardins a été construite en 1977-1978. Elle comprend 8 logements T4 et 7 logements T5. La rénovation des 15 logements sociaux, du n°6 au n°34, par Saumur Habitat, afin d'obtenir une réduction très importante de 70% de la consommation énergétique, comprend l'isolation thermique des bâtiments, le remplacement des menuiseries, la mise aux normes des installations électriques et des équipements,... Les travaux, qui ont débuté dès la première semaine d'octobre 2023, sont sur le point de s'achever. Le coût de ces travaux s'élève à 1 341 550€ TTC soit environ 89 500€ par logement.

PROJET DE REVITALISATION DES CŒURS DE BOURG DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX ANJOU CŒUR DE VILLE

Cette Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont le maître d'ouvrage est la communauté d'Agglomération concerne quatre communes : Bellevigne-les-Châteaux, Vernantes, Doué-en-Anjou et Gennes-Val-de-Loire.

Dans le cadre de ces études, différents scénarios d'amélioration de nos centres bourgs ont été proposés.

Une convention a été signée afin de participer aux financements sur 3 ans (période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2027) sur le volet habitat à :

- L'adaptation à l'autonomie suite au vieillissement ou handicap des personnes de 15 logements
- La rénovation énergétique de 15 logements
- L'aide à la sortie de vacance de 14 logements
- L'amélioration de façade en tuffeau de 15 logements

Les objectifs globaux pour des projets éligibles aux aides de l'ANAH sont évalués pour 257 logements pour les 4 communes soit :

- 211 logements occupés par leurs propriétaires dont 33 à Bellevigne-les-Châteaux
- 46 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés dont 7 à Bellevigne-les-Châteaux

La participation des communes est complémentaire aux aides de l'État, du département, de la communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire...

Les financements et les engagements prévisionnels de l'opération :

- ANAH : 5 914 792 €

- Dont aides aux travaux (propriétaires occupants et bailleurs - hors primes) : 5 248 004€
- Dont aides à l'ingénierie (part fixe) : 301 920€
- Et aide ingénierie part variable : 364 868 €

- Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire - maître d'ouvrage : 1 333 000€

- Aides aux propriétaires occupants et bailleurs : 704 000 €
- Financement de l'ingénierie (HT) : 629 000 €

- Département du Maine-et-Loire : 122 500€

- Propriétaires occupants - Énergie/recours aux matériaux bio-sourcés : 52 500€
- Financement de l'ingénierie (HT) : 70 000€

Bellevigne-les-Châteaux accordera ainsi une aide au titre du «ravalement de façade tuffeau», «des économies d'énergie» et de «l'adaptation logements» pour un montant maximum total de 153 500€ sur 3 ans.

Lors de la réunion publique du 13 mai 2024, d'autres sujets, sur les volets mobilité, environnement, équipements et espaces publics ont été évoqués... Les actions à étudier porteront sur :

- La communication sur les circuits du patrimoine, les chemins de randonnée et les lieux touristiques
- La signalétique
- La mise en valeur des itinéraires de randonnées
- Le développement des voies douces
- Le réaménagement de la place de la supérette à Brézé
- La végétalisation plus importante de la place du Collier à Chacé
- Le réaménagement de la place du Proxi à Saint-Cyr-en-Bourg

Ce dispositif permettra aux propriétaires de bénéficier d'aides financières de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), du Département de Maine-et-Loire, de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et de la commune de Bellevigne-les-Châteaux. Ces aides financières sont accordées aux propriétaires occupants, bailleurs et copropriétaires privés souhaitant réaliser des travaux d'amélioration sous conditions d'éligibilité et selon les revenus des foyers.

Un agent contractuel, Monsieur Christophe LE LOUARN, recruté à temps plein par la Communauté d'Agglomération, assurera des missions à raison d'une journée par mois pour le compte de la commune de Bellevigne-les-Châteaux qui assumera la charge financière correspondant à la mise à disposition. Ses missions sont :

- Animer, coordonner et dynamiser le tissu commercial des 3 centres-bourgs ;
- Mobiliser, fédérer et impliquer les commerçants dans les actions qui contribueront à dynamiser le commerce local et favoriser la fréquentation des commerces de proximité ;
- Accompagner les commerçants dans leurs démarches administratives auprès de la commune et de coordonner, en lien avec les services communaux, le suivi de leurs diverses autorisations : démarches d'urbanisme, enseignes, terrasses, accessibilité, débits de boissons... ;
- Assurer l'interface entre les différents acteurs publics et privés participant au fonctionnement du commerce, les mobiliser et les fédérer dans leurs actions ;
- Prospecter, orienter et soutenir les porteurs de projets dans leur démarche d'implantation ;
- Faire preuve de créativité à travers des propositions innovantes en termes de services, de marketing, de communication et de promotion afin de maintenir et de développer l'attractivité des centres-bourgs ;
- Participer à la valorisation de l'image de la commune et de ses commerces par le développement du commerce, avec pour objectifs le développement des flux et la modernisation de l'outil commercial.
- Assurer une fonction de conseil, tant auprès des professionnels que des élus : conseil individuel, veille juridique et réglementaire, appui méthodologique...

Les commerçants de Bellevigne-les-Châteaux ont dorénavant un interlocuteur privilégié depuis le 15 juin 2024.

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

Afin de faciliter les services publics, tels que les secours, la connexion du réseau, les livraisons, la délivrance du courrier, le Conseil Municipal a décidé de procéder au numérotage précis des propriétés, des voies et lieux de la commune. Sur la BAN (Base d'Adresse Nationale), une plateforme dédiée qui aide à effectuer ce lourd travail réalisé par deux agents administratifs.

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

BRÉZÉ

Rénovation d'un logement communal : Dans l'objectif d'évaluer les possibles économies d'énergies, un audit énergétique a été réalisé par le bureau d'études Energio, mandaté par le SIEM, sur l'immeuble comprenant une supérette et le logement à l'étage, place de l'Église à Brézé. Les résultats de cet audit, au regard des postes les plus déperditifs (murs, ouvrants, plancher haut...) ont permis de dégager plusieurs scénarios de travaux. Considérant la priorité de sortir de la vacance le logement communal, un scénario a été retenu.

Celui-ci consiste à mettre en œuvre divers travaux :

- Isolation des planchers bas
- Isolation par l'intérieur des murs
- Remplacement des ouvrants
- Mise en œuvre d'une VMC simple flux
- Mise en œuvre d'une PAC air/eau double service
- Optimisation des sources d'éclairage (LED)

Le coût estimé des travaux inhérents à l'investissement lié à la maîtrise de l'énergie est de 97 700€ HT.

Le cabinet d'architectes ET DEMAIN a été retenu afin de proposer un avant projet définitif, de produire le cahier des charges pour lancer l'appel d'offres. Il aura aussi la charge de suivre les travaux. Les honoraires de la maîtrise d'oeuvre sont de 9.6% des travaux réalisés.

Dans le cadre de ce projet de rénovation, la commune souhaite mettre en œuvre un projet de qualité. Ainsi un Diagnostic Amiante a été réalisé avant travaux par la société ABCEDI pour un montant de 1 920€ TTC. La maîtrise d'œuvre étudiera également l'ensemble des toitures (ardoises, fibro) y compris le logement Rue Saint Vincent et le salon de coiffure qui sont en très mauvais état. Le ravalement des façades de l'ensemble de l'immeuble est envisagé.

CHACÉ

- École Louis Robineau : Dans le cadre de la transformation de la bibliothèque en réfectoire, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a été sollicité pour une subvention à hauteur de 50 000€. Ainsi le montant total des subventions s'élève donc à 212 967€, pour un montant total de travaux de 327 590€ TTC. La charge financière reste peu importante après récupération du FCTVA (environ 50 000€) pour un restaurant scolaire très largement rénové correspondant aux besoins de 110 élèves qui prennent leurs repas chaque jour.
- Cabinet infirmier Rue Emile Landais : Avant l'installation de l'esthéticienne et de l'atelier onglerie dans l'ancien cabinet des infirmières, du fait de leur vétusté, les menuiseries extérieures du local ont été remplacées pour un coût de 7 261€. Il a été également posé un nouveau plafond isolé pour un coût de 3 360€. Les professionnelles ont pris à leur charge le cloisonnement, une partie des peintures et le revêtement du sol. C'est aujourd'hui un bel espace correspondant au confort des clients et des 2 professionnelles.

SAINT-CYR-EN-BOURG

Le dortoir de l'ALSH est exposé plein sud ce qui génère l'augmentation de la température de la pièce en période estivale. L'installation d'un volet roulant, pour un coût de 1 857€ a permis de diminuer cet inconfort.

BRÉZÉ, CHACÉ, SAINT-CYR-EN-BOURG

Comme l'an passé, dans le cadre du projet 24h chrono, six jeunes de l'ASPIRE sont venus à Bellevigne-les-Châteaux pour faire des travaux de peinture à l'ancien cabinet des infirmières de Chacé, à la salle des Paillons et à la salle parquetée de Saint-Cyr-en-Bourg.

La fin de semaine s'est terminée autour d'un verre, étaient présents un représentant du département, des responsables de l'ASPIRE, et les jeunes de l'ASPIRE. Chaque jeune a pu, à cette occasion, raconter leur semaine et dire leur satisfaction d'être formés à différents travaux de préparation des murs et de peinture. Les jeunes sont encadrés par un agent de la structure et un agent de la commune, peintre de formation. Cette action de formation est profitable pour ces jeunes et la collectivité qui réalise ces travaux à moindre coût. Cette formation est totalement prise en charge par la communauté d'agglomération.

LES ÉCOLES DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

SAINT-CYR-EN-BOURG

Le samedi 22 juin à 11h, en compagnie de quelques élus et d'habitants, Monsieur FROGER, Maire, a dévoilé la plaque, nommant ainsi l'école de Saint-Cyr-en-Bourg : le groupe scolaire Marcel NEAU. Julie, la petite fille de Marcel NEAU, présente lors de l'inauguration, représentant les membres de sa famille, peut être fière du parcours de son grand-père et de son investissement sur la commune historique de Saint-Cyr-en-Bourg.

Marcel NEAU, élu durant 42 ans, dont 4 mandats de Maire à Saint-Cyr-en-Bourg, est à l'origine du développement économique de la commune : on trouve la construction de l'école, le gymnase, le salon de coiffure et la supérette, quelques quartiers d'habitations et bien d'autres réalisations. Ainsi, c'est au regard de toutes ses actions au profit de ses concitoyens que nous avons eu la joie de découvrir cette nouvelle plaque en un lieu essentiel de la vie de nos jeunes enfants. Ce lieu restera un espace de vie et gardera le nom de Marcel Neau, malgré le regroupement des 2 écoles sur Brézé.

BRÉZÉ / SAINT-CYR-EN-BOURG

La délibération du 2 septembre 2024 a acté le regroupement de l'école maternelle de Brézé et de l'école élémentaire de Saint-Cyr-en-Bourg au regard des effectifs à la baisse (à ce jour environ 80) et de la sous occupation des locaux générant des coûts de fonctionnement très élevés (2 restaurants scolaires, 2 garderies et l'entretien des deux sites).

De plus, l'audit réalisé par l'éducation nationale indique un manque d'attractivité lié à 2 directions et l'éloignement entre l'élémentaire et la maternelle.

Un rapprochement contribuerait à une grande stabilité de l'équipe enseignante et permettrait de soutenir un collectif enseignants. Autre élément important les services périscolaires seraient assumés par une équipe d'agents regroupés. La délibération acte également le maintien voir le renforcement d'un transport scolaire entre Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.

D'ores et déjà la maîtrise d'œuvre Pierre JAHAN de Saumur élabore l'avant-projet définitif (APD) de la rénovation complète du groupe scolaire de Brézé. En parallèle, l'équipe municipale réfléchit à l'utilisation des locaux de l'école de Saint-Cyr-en-Bourg.

L'objectif à terme est d'en faire un espace de vie associatif et culturel :

- L'accueil des jeunes en mettant en œuvre un foyer des jeunes et favorisant les ateliers en partenariat avec l'AFRIEJ (informatique, couture, ...)
- La possibilité de proposer des salles pour l'ensemble des associations et dans l'objectif de proposer les salles de la maison des associations actuelle à des kinésithérapeutes ou d'autres paramédicaux (dans l'attente de la construction du pôle Kiné à la maison de santé) voire d'autres usages
- Une bibliothèque plus grande sur un seul niveau
- Le confortement des ateliers et le développement des animations pour la population de Bellevigne-les-Châteaux

GROUPE SCOLAIRE LOUIS ROBINEAU CHACÉ

Dans le cadre du projet de restauration du restaurant scolaire de l'école Louis Robineau, un préau a été installé entre la maternelle et le restaurant scolaire durant les vacances scolaires de février 2024 pour un coût de 52 600 €.

Dans un second temps, la chaudière vieillissante sera remplacée et la création d'une garderie est envisagée ultérieurement, probablement en 2026.



LE SIEML – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE MAINE ET LOIRE

Le SIEML est une structure qui organise la distribution publique de l'électricité pour l'ensemble des communes du département. Il propose également des services aux collectivités en matière de développement des réseaux de gaz et d'éclairage public, ainsi que des conseils et des aides pour accroître l'efficacité énergétique de leur patrimoine.

En 2020, le comité syndical du SIEML a conforté et renforcé les missions du service «Expertise Bâtiments et Chaleur Renouvelable» dans le rôle de Conseil en Énergie.

Ainsi, le SIEML propose de mettre ses compétences au service des collectivités dans le cadre de la rénovation énergétique et la maîtrise des consommations d'énergie.

La convention signée en 2024 avec le SIEML permet à la commune :

- De faire un bilan énergétique de son patrimoine
- De suivre ses consommations et dépenses énergétiques
- D'élaborer un programme d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effets de serre
- D'être accompagné sur l'ensemble des projets de rénovation ou de construction
- D'être au plus près des problématiques énergétiques.

LE PATRIMOINE DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

LE PATRIMOINE FONCIER

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, un budget à hauteur de 25 500 € TTC a permis l'acquisition des parcelles ruelle des Dards, aux Belles Caves et d'autres appartenant à la famille Diamant et à France Champignon.

LE PATRIMOINE BÂTI

La municipalité a fait l'acquisition du bien immobilier situé 4 rue de la Clotière à Saint-Cyr-en-Bourg, d'une surface totale de 820 m², pour un coût de 80 000€. Cette acquisition va permettre d'avoir accès plus facilement à l'ancienne salle des fêtes dans l'objectif de la détruire. Cette maison sera louée après quelques travaux de rénovation.

BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX, UNE COMMUNE QUI INVESTIT DANS LES PROJETS IMMOBILIERS CHACÉ

LES ROGELINS

Cet important lotissement de 140 logements arrive à son terme. Il ne reste à ce jour qu'un terrain sous compromis.

LES PEUPLERAIES

Ce projet d'habitat comprenant la construction de 15 logements libres de constructeur sur 1,5 ha et d'une résidence sénior de 18 hébergements (dont 2 pour les agents présents pour le fonctionnement de cette structure).

La coordination, le pilotage et le suivi ont été confiés à ALTER PUBLIC pour un montant de 860 000 €. La participation de la commune est de 312 000 €.

L'ensemble des parcelles a été cédé à ALTER PUBLIC au prix de 1 € symbolique afin de permettre la réalisation de l'opération Chemin des Peupleraies. Les espaces voiries et espaces verts seront rétrocédés à la commune à la fin de la commercialisation pour le même montant.

Les travaux de viabilisation sont terminés à ce jour. Le permis de construire de la résidence seniors est valide. La construction interviendra début 2025 et la vente des terrains est en cours.

SAINT-CYR-EN-BOURG

LES PLANTES

La 2^{ème} tranche de l'aménagement du quartier d'habitat «Les Plantes» sur la commune déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg a commencé. Il comprend :

- 6 logements groupés réalisés par les Maisons JAMBERT et destinés à Saumur Habitat pour du locatif social.
- 12 terrains à bâtir, libres de constructeurs, d'une surface de 383 m² à 581 m² et disponibles pour les particuliers désirant construire une maison individuelle, au prix de 74 € TTC/m².

Actuellement, il reste 4 lots à vendre sur la tranche 1 et 12 lots sur la tranche 2.

Au terme de la réalisation de 4 tranches, ce quartier proposera 54 logements.

Un projet en accession sociale de maisons groupées, est actuellement effectif sur 5 terrains de tranche 2 par Maine-et-Loire-Habitat. À ce jour, le permis de construire de cet ensemble est à l'instruction.



RUETTE DES DARDS

L'opération «ruette des Dards» à Saint-Cyr-en-Bourg, sera aménagée par Saumur Habitat et prévoit 14 logements sociaux sur 4 000 m² de terrain, desservis par une voie d'accès nouvelle en continuité de la rue du Clos Piganeau, ouverte à la circulation publique. Les espaces fonciers sont dans un premier temps cédés à Saumur Habitat pour l'euro symbolique.

Le coût estimatif de ce projet est de 2.8 millions d'euros.

La participation de la commune est de 12 000€ par pavillon construit soit 168 000€. Saumur Habitat rétrocédera pour l'euro symbolique la voirie, les réseaux et les espaces verts à la commune au terme des constructions.



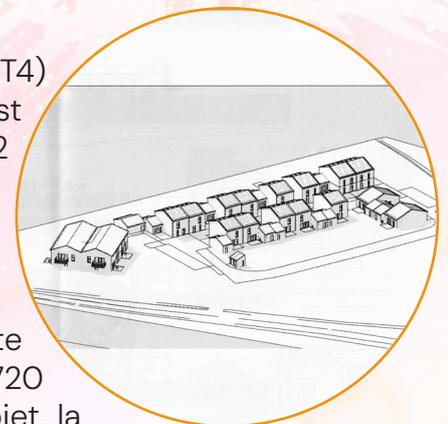
BRÉZÉ

LES BELLES CAVES

Le projet définitif comprendra 15 pavillons individuels (2 T2, 10 T3, 3T4) et un îlot collectif de 8 appartements (4 T2, 4 T3) Ce programme est confié à Saumur Habitat. Il comprendra également 3 parcelles pour 2 artisans et une autre entité.

L'espace sera agrémenté de haies et de bosquets, d'une noue avec des plantes hydrophiles, de jardins, et d'un bassin d'orage.

Le projet est confié à Saumur Habitat, mais l'aménagement de cette zone a été confié à Alter Public. Le coût de l'opération s'élève à 720 000 €. La commune participera à hauteur de 360 000€. Sur ce projet, la commune investit lourdement (50% du projet).



BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX, UNE COMMUNE QUI INVESTIT DANS L'OFFRE DE SOINS

LA MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

Le chantier a été ouvert début novembre 2022.

Le 12 décembre 2022 a été posée la première pierre, en présence des membres du conseil municipal, de la députée, du représentant de la région, de l'architecte et des différents professionnels de santé qui adhèrent au projet.

Après plusieurs années, la Maison de Santé pluridisciplinaire des Vignes a ouvert ses portes le 2 mai 2024, et a été inaugurée le 3 mai 2024 en présence de :

- Monsieur FROGER et son équipe municipale
- Docteurs ADES et FLEURY, qui ont permis la coordination entre les différents professionnels de santé,
- Madame la Députée Laetitia SAINT PAUL, qui a soutenu ce projet durant toutes ces années
- Madame KLINGER, représentante de la société RAUM qui a suivi le projet en tant qu'architecte
- Monsieur Christophe CAROL, Sous-préfet de Saumur
- Madame la Sénatrice Corinne BOURCIER
- Madame Jocelyne MARTIN et Monsieur Didier ROUSSEAU, conseillers départementaux
- Monsieur Jacky GOULET Président de l'Agglomération de Saumur
- Madame FAYARD et Monsieur LEMOINE, représentants du centre de gestion Comptable de Saumur.

Ce projet résulte de la coopération étroite entre la Commune, les professionnels de santé et les partenaires publics. 4,4 millions d'euros ont été investis pour réaliser ce projet, d'une surface de 900 m² construits. La commune de Bellevigne-les-Châteaux a pu bénéficier des soutiens financiers suivants :

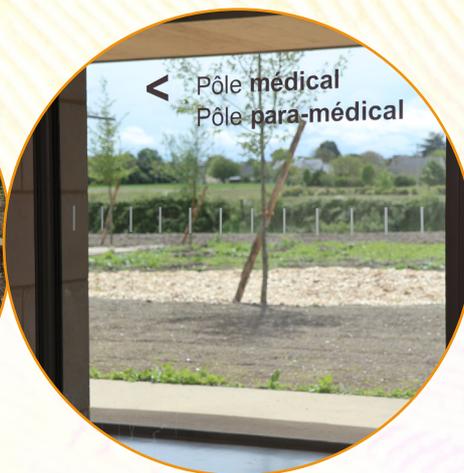
- L'Europe, au titre du Fonds Européen de Développement Régional - Investissements Territoriaux Intégrés (Feder ITI) pour 250 000€.
- L'État au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour 500 000€, et au titre de la Dotation de Soutien aux Investissements Locaux (DSIL) pour 382 000€.
- La Région au titre du Fond Maison de Santé Pluri-professionnelle pour 300 000€
- Le Département au titre du dispositif de soutien aux Investissements des communes pour 100 000€

La commune a emprunté 1.5 million d'euros pour compléter le financement.

La commune a également investi dans un défibrillateur à hauteur de 2 500€ et équipé un premier cabinet de chirurgien dentiste pour environ 50 000€.

Le pôle kiné est envisagé dans quelques années.

Pour compléter l'offre de soins, la pharmacie de Brézé est venue s'installer dans ses nouveaux locaux le 19 août 2024.



BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX, UNE COMMUNE QUI INVESTIT DANS SON PATRIMOINE RELIGIEUX

BRÉZÉ

LANCEMENT DE L'APPEL AUX DONS POUR L'ÉGLISE DE BRÉZÉ

Samedi 18 mai 2024, Monsieur BEAUMONT, représentant la Fondation du Patrimoine, a acté le lancement de l'appel aux dons pour la restauration de l'église de Brézé (peinture des boiseries et des ferronneries, remplacement de 2 menuiseries extérieures, réfection du pavement).

Le montant des travaux est de 50 000€.

La municipalité a sollicité les subventions suivantes :

- La Région au titre de la DRAC (15%)
- La Région (15%) et le Département (10%)

A ce jour deux subventions sont acquises : 8 500€ par le département et 2 000 par la fondation du patrimoine.

Les travaux débiteront début 2025. .

Pour participer à la restauration de l'église de Brézé, les mairies déléguées mettent à disposition des dépliants vous indiquant comment faire. Il est possible d'adresser directement vos dons à la Fondation du Patrimoine par courrier à Fondation du Patrimoine, Pays-de-la-Loire, BP 70289, 75867 PDC Paris 18 (les chèques devront être à l'ordre de la Fondation du Patrimoine l'église de Saint-Vincent de Brézé), ou via leur site internet : www.fondation-patrimoine.org/100265. N'hésitez pas à faire un don qui permet une déduction sur les impôts.

RÉNOVATION DE LA CROIX RUE DES VIGNES

Rénovation faite par l'ASPIRE, malheureusement, on constate à ce jour la détérioration de la partie supérieure (croix).

2014



2024



SAINT-CYR-EN-BOURG

L'ÉGLISE

Les boiseries extérieures de l'église seront réparées et repeintes en même temps que la restauration des peintures de l'église de Brézé, pour un coût de 5 300€.

VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DE VOIRIES 2024

En 2023, les investissements de voiries ont été réduits en raison de la construction de la maison pluridisciplinaire de santé, un choix cohérent afin de permettre de préserver et même d'étoffer la présence des professionnels de santé sur notre territoire.

En 2024, comme depuis le début de ce mandat, nous avons repris des travaux conséquents, ceux-ci ont été réalisés entre les mois de juillet et de décembre.

Les projets, lorsqu'ils concernaient des réaménagements complets de rues, ont été préalablement présentés aux riverains lors de réunions publiques.

Suite à la mise en concurrence de rigueur, les travaux ont été attribués à l'entreprise Anjou Travaux Publics basée à Brossay pour un montant de 303 350, 33 € TTC.

Brézé

Rue des Amandiers (sur un linéaire de 480 m)

En continuité de la tranche réalisée en 2022, la partie restante située entre la rue de l'Hardeloup et la route du bois de Saumoussay comporte les travaux suivants :

- Mise en place d'un assainissement « eaux pluviales » avec la réalisation d'un réseau d'un diamètre 600 mm en remplacement du fossé existant.
- Confection de bouches d'égout avaloir avec les regards de visite correspondants.
- Réalisation sur voirie d'une chaussée neuve avec un tapis d'enrobé.
- Réalisation de trottoirs, dont un d'une largeur de 1.40 m qui respecte les pentes préconisées pour les personnes à mobilité réduite. La finition a été réalisée en enrobé noir. Il est à noter que ces trottoirs ont nécessité l'aménagement de certains accès aux propriétés riveraines en fonction de la topographie existante, parfois contraignante.
- Reprise de l'entrée du chemin des Essarts pour la réalisation d'une voirie d'accès aux maisons riveraines existantes (empierrement et pose d'un tapis d'enrobé).
- Pour l'ensemble de la rue, les signalisations horizontales et verticales appropriées ont été mises en place.



Impasse des Saules :

Réalisation de 4 fosses de plantations d'arbres implantées en alignement du trottoir.



Accès à la mairie :

Réalisation d'un massif le long de l'arrêt bus.

Pour la période hivernale le massif a été planté de fleurs saisonnières, il sera redéfini au printemps afin d'y intégrer des plantes vivaces nécessitant moins d'entretien et d'arrosage.

Chacé

Parking Rebeta, rue des écoles

Cette rue très fréquentée, notamment aux horaires d'entrée et sortie des écoles, manque de stationnement. Lors des travaux réalisés en 2021, le parking Rebeta situé à l'entrée du parc des écoles avait été réaménagé mais avec une capacité insuffisante. C'est donc en prolongement de l'espace de stationnement existant, sur la partie parc et avec le souci de conservation des arbres existants qu'a été réalisé ce nouveau parking.



Il a nécessité les prestations suivantes :

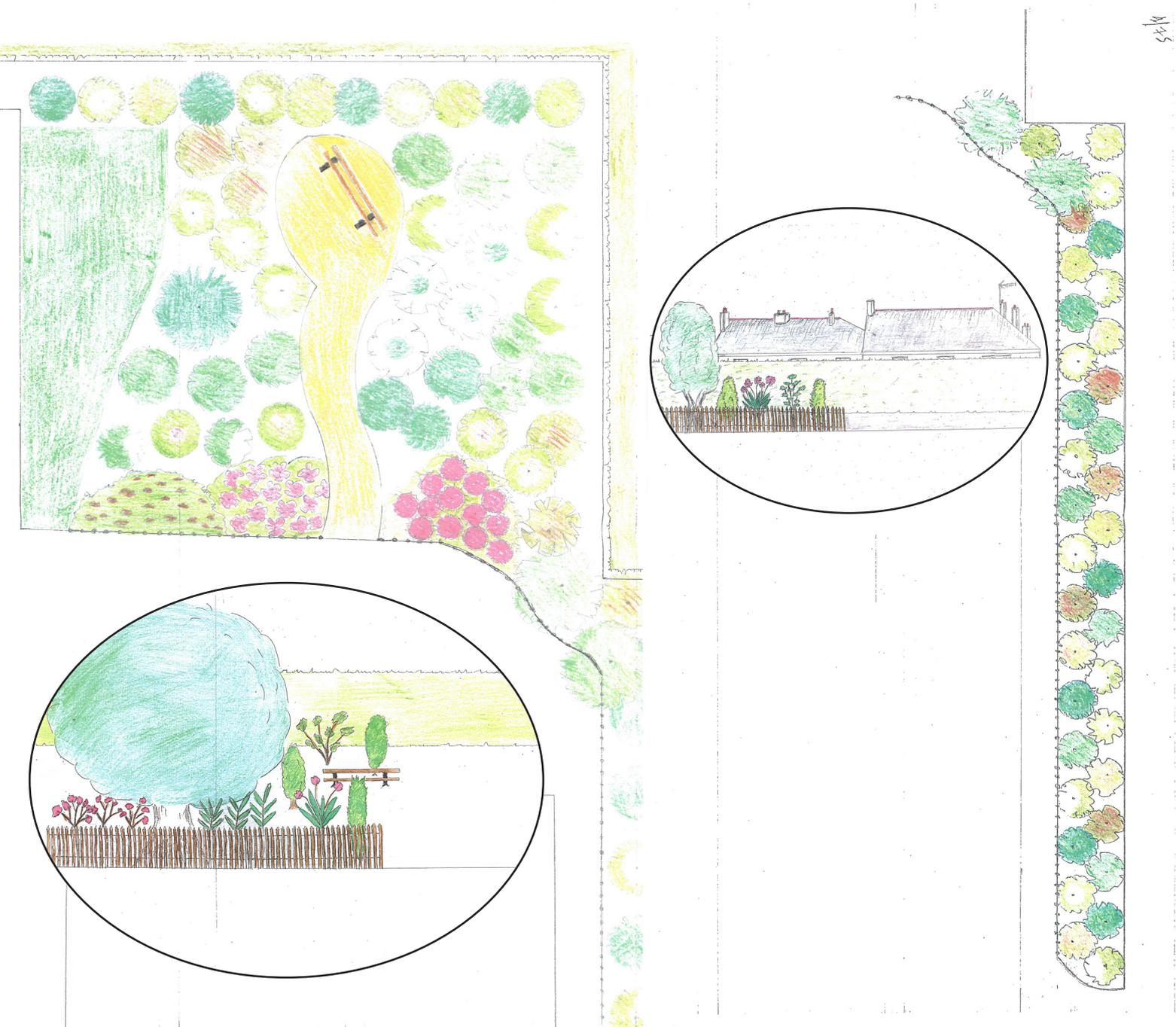
- Création de 17 places de stationnement dont une pour personnes à mobilité réduite.
- La solution retenue comporte des pavés autobloquants avec joints enherbés, ces derniers permettant le drainage par infiltration des eaux de pluies.
- Réalisation d'une allée centrale d'accès en enrobé noir.
- Pose de bordures délimitant l'ensemble des espaces verts environnants.
- Pose d'une clôture grillagée permettant de protéger l'espace de jeux qui jouxte le parking.
- Réalisation d'un espace de stationnement pour les vélos.

Travaux de gravillonnages (revêtement gravillon bi-couche)

- Rue Yves Chapin : La voie de circulation a été rénovée ce qui permet en même temps de conforter l'étanchéité au regard de la présence de caves.
- Rue Emile Landais (partie basse) : La chaussée fortement dégradée par le passage de poids-lourds peut nécessiter un confortement de sa structure. Une étude de sol sera réalisée avant d'effectuer des travaux définitifs. Dans l'attente un gravillonnage a été fait pour préserver la chaussée des infiltrations d'eau et du gel.

Cour de l'école élémentaire :

Les travaux réalisés ont pour but de mieux végétaliser la cour. Ces aménagements ont été imaginés en prenant en compte l'avis des enseignants et des parents d'élèves lors des conseils d'école



Les travaux :

- Réalisation en fond de cour, sous le tilleul, d'un espace pour engazonnement et plantation d'arbustes.
- Réalisation en partie latérale d'un massif en long pour plantation d'une haie bocagère.
- Redimensionnement des 4 fosses situées en milieu de cour afin d'y planter des arbres d'ombrage.
- En complément de ces travaux une rampe a été construite permettant l'accès PMR au préfabriqué situé en fond de cour.



Cour de l'école maternelle :

Faisant suite aux travaux d'aménagement du restaurant scolaire et de la construction d'un préau qui ont été réalisés en 2023/2024, le revêtement de la cour a été repris en enrobé.

Rue des troglodytes à Saumoussay :

- Réalisation d'un trottoir « bordure + béton » en vue de la protection de la base d'une habitation face à l'écoulement des eaux pluviales.
- Confection d'un revêtement gravillon bi-couche pour la reprise de la voirie d'accès au Thouet.



Rue des Vernes

En raison des vitesses excessives constatées tant en entrée qu'en sortie de village, deux chicanes ont été réalisées sécurisant par là même les accès et la circulation des riverains.



Route de Saumoussay

Reprise des trottoirs existants par confection d'une couche de finition en béton balayé teinté.



Saint-Cyr-en-Bourg

Route de Chacé (sur un linéaire de 135m)

L'aménagement de cette voirie fort dégradée s'étend de la maison médicale des Vignes jusqu'au carrefour des Ceps. Le coût estimatif du projet est de 280 000 € TTC, Il a donc été scindé en 3 tranches.

Celle faisant l'objet des travaux 2024 se situe de la maison médicale des vignes jusqu'au bassin de rétention des eaux pluviales existant, soit une longueur de 135 mètres.

Le projet comporte 3 types d'aménagements :

- Une partie de voirie classique.
- Une voie verte permettant le cheminement en toute sécurité des piétons et cyclistes.
- Un carrefour giratoire sécurisant l'accès à la maison médicale et la pharmacie.

Il est à noter que la mise en place du giratoire a aussi pour objectif d'améliorer la sécurité des riverains. En effet **on constate au quotidien des vitesses excessives** dans les deux sens de circulation.



Les travaux réalisés comportent les prestations suivantes :

- Des travaux d'assainissement des eaux pluviales incluant :
 - La mise en place d'un réseau de collecte connecté au bassin de rétention existant.
 - La réalisation de bouches d'égout avaloir avec les regards de visite correspondants.
- La réalisation sur voirie d'une chaussée neuve avec un tapis d'enrobé.
- La réalisation d'un trottoir, côté droit en entrant dans Saint Cyr en Bourg, avec une finition en enrobé noir.
- La création d'une voie verte « piétonne/cycliste » avec une finition en grave calcaire.
- La mise en place d'une bande végétalisée permettant la délimitation entre la voie verte et la voie de circulation automobile.
- Pour l'ensemble de la rue, les signalisations horizontales et verticales appropriées.

En conclusion, tous ces aménagements réalisés dans la continuité de ceux des années précédentes soulignent le souci de la municipalité d'améliorer notre environnement quotidien et d'assurer la sécurité de tous.

CONTRAT NATURE 2050 : « RÉHABILITER DES ESPACES ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ » UN PROJET EN LIAISON AVEC LE PNR LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Ce Contrat Nature 2050 mis en place par la Région Pays de la Loire entre dans le dispositif TEN « Territoire Engagé pour la Nature » qui est porté localement par la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire.

Depuis 2019, cela permet à la commune de Bellevigne-les-Châteaux de bénéficier de soutien technique (PNR) et économique dans le cadre de la réhabilitation d'espaces naturels.

Le Projet

La commune de Bellevigne-les-Châteaux, appuyée par le PNR et dans le cadre du programme TEN, s'est engagée dans la restauration écologique de deux sites, les boisements humides de la Gagnerie et du Prieuré (Chacé) et le marais de Baffou (Brézé). Ces travaux s'inscrivent dans la restauration des continuités écologiques et des zones humides du bassin du Thouet avec la volonté de préserver le foncier boisé du territoire.

Site de la Gagnerie et du Prieuré à Chacé :

Le site de la Gagnerie et du Prieuré est composé de deux parcelles boisées, la Gagnerie traversée par un petit affluent du Thouet et le Prieuré en bordure de celui-ci. L'objectif des travaux sur ces sites est de restaurer le boisement humide notamment par abatage sélectif (éclaircies). Ces travaux permettront aussi à terme de développer un itinéraire doux faisant le lien entre le bourg et les bords du Thouet.

Une première phase du projet, réalisée en 2021, a essentiellement consisté en travaux d'éclaircis favorisant le développement des meilleurs sujets ainsi qu'au nettoyage du site.

Les travaux réalisés en 2024 vont permettre de diversifier les habitats naturels présents, avec :

- Création de 2 mares sur la Gagnerie.
- Amélioration de l'hydromorphologie du fossé communal sur la Gagnerie.
- Continuité de l'abatage de certains arbres dangereux pour les usagers



Site du marais de Baffou

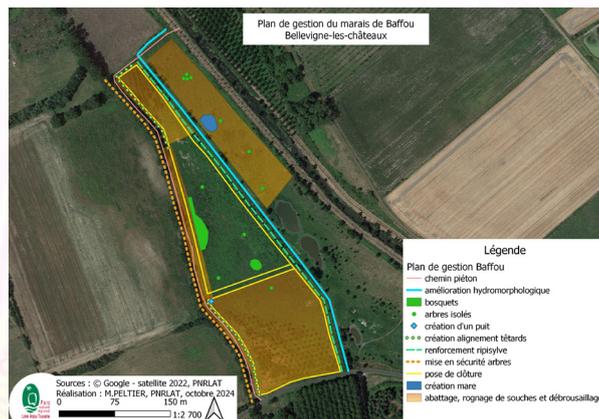


Le marais de Baffou situé sur la commune historique de Brézé, a fait l'objet d'une première phase de restauration en partenariat avec le PNR en 2013. Celle-ci a abouti à la restauration d'une zone humide avec vocation pédagogique au travers d'un sentier d'interprétation (platelage, panneaux pédagogiques, observatoire).

Le projet actuel concerne la seconde partie de la parcelle, actuellement en friche après exploitation de la peupleraie, avec l'objectif d'une reconversion en prairie humide pâturée.

Les travaux réalisés en 2024 sur la parcelle sont les suivants :

- Débroussaillage et bûcheronnage des rejets de ligneux (conservation de certains sujets et de bosquets)
- Rognage des souches de peupliers encore présentes
- Création d'une mare d'environ 450 m²
- Création d'un puits et pompes à nez, afin de permettre l'abreuvement des animaux sur le site
- Pose de clôtures barbelées, barrières de prairies.
- Entretien d'alignements d'arbres et taille de formation en têtard
- Plantation de haies et d'arbres isolés complémentaires
- Renforcement de ripisylve en bord de cours d'eau permettant de garantir sa continuité et sa diversité.



Compensation au défrichement

Le site du marais de Baffou, historiquement exploité en tant que peupleraie est à ce titre soumis au régime de compensation.

L'autorisation de défrichement délivrée en 2013 ne concernait que la partie affectée aux travaux car la peupleraie présente sur l'autre parcelle n'était pas en âge d'être exploitée. Ce fut le cas en 2017 suite à une tempête, Il est donc nécessaire de compenser ce changement d'affectation pour une surface de 6,342 ha

Deux possibilités sont envisageables :

- Compensation par re-plantation sur un autre lieu pour une surface équivalente ou supérieure si un coefficient de majoration est appliqué.
- Compensation financière au fond stratégique de la forêt qui s'élèverait à plus de 27 000€ sans coefficient de majoration.

La commune, en relation avec la DDT et l'ONF, travaille pour une compensation par replantation. A ce titre l'inventaire des terrains communaux disponibles a été établi et l'achat de nouvelles parcelles engagé.

Coûts des travaux et financements

Le coût effectif des travaux réalisés en 2021 et 2024 permet d'établir le plan de financement suivant :

Plan de financement		
Autofinancement par la commune de Bellevigne-les-Châteaux 20%	Aide régionale : Contrat Nature 40%	Fonds Européen (FEDER) 40%
23 122,70 €	46 245,40 €	46 245,40 €
Coût global du projet 115 613,50 € HT		

La fondation du patrimoine sollicitée par la commune a accordé une aide supplémentaire à hauteur de 19,4% du montant HT, soit 22 534,83 €. Cette subvention complémentaire permettra de couvrir l'autofinancement de la commune. Ce projet est exceptionnellement subventionné à presque 100 % du HT. Ainsi, la part financière libérée financera tout ou en partie les coûts liés aux compensations demandées pour ce projet.

LES JARDINS FAMILIAUX: LE PROJET AVANCE

Ce projet annoncé dans la gazette du mois de mars prend forme. Suite à l'article paru, nous avons eu la réponse d'une douzaine de Bellevinois intéressés. Nous avons donc démarré l'aménagement du terrain pour que les jardins soient disponibles au printemps prochain.

Rappelons que ces jardins destinés aux habitants de Bellevigne-les-Châteaux seront situés sur le stade de football de Chacé qui n'est plus utilisé depuis de nombreuses années.

Le projet :

- Mise en place de 16 jardins d'une surface de 200 m² environ,
- Chaque lot sera clos et équipé d'un petit abri de jardin,
- Un arbre fruitier sera planté dans chaque lot ainsi qu'une haie bocagère sur la périphérie extérieure de cet espace,
- Un emplacement de stationnement sera aménagé au droit de l'entrée de chaque parcelle,
- Un puits, commun à l'ensemble des jardins permettra l'arrosage.
- Une convention de mise à disposition sera établie entre la commune et chaque usager.



Si de nouvelles personnes sont intéressées, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de votre mairie ou au **02.41.52.97.23**

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

C'est maintenant la 4^{ème} année que le concours des maisons fleuries est organisé sur l'ensemble de la commune nouvelle et nous avons toujours autant de plaisir à découvrir ou redécouvrir vos aménagements.

Au travers de nos visites faites début juillet, à pied ou en vélo, ce sont plus de 125 habitations qui ont été remarquées par le jury. Comme d'habitude nous avons pu apprécier de beaux extérieurs sur les trois communes historiques. Bien sûr certains ont été remarqués les années précédentes, ils se maintiennent voire s'améliorent, ce qui est tout aussi remarquable. Nous avons aussi de nouveau noté les efforts portés par certains habitants de logements dont les espaces extérieurs sont limités.

Après s'être réuni, le jury composé d'élus et de personnes extérieures membres de la commission fleurissement a retenu 36 lauréats.

Comme vous le savez, deux catégories sont primées, les aménagements paysagers et les fleurissements. Force est de constater que le nombre d'aménagements augmente, ce qui nous a conduit à primer le même nombre de lauréats pour chaque catégorie.

La remise des prix a eu lieu le samedi 9 novembre, dans la salle du Moutier de Saint-Cyr-en-Bourg. Cette cérémonie, associée à la plantation des arbres des naissances, a permis de réunir familles et lauréats pour un moment convivial.

Les 3 premiers de chaque catégorie ont reçu :

- 1 Rosier tige
- 2 entrées pour le parc oriental de Maulévrier
- 1 bon d'achat de 10 €

Les autres primés ont reçu :

- 1 Anthurium
- 1 bon d'achat de 10 €

Nous avons profité de l'occasion pour offrir un bouquet aux membres de la commission fleurissement qui nous accompagnent. Merci à eux pour leur participation active.

Bravo aussi à tous, primés ou non, car comme chaque année nous avons remarqué l'attachement que vous portez à embellir vos extérieurs et par la même à mettre en valeur notre commune.

Rendez-vous l'année prochaine.

LE PALMARÈS 2024 - FLEURISSEMENT

1. M. & Mme FOURNIER
2. M. & Mme GAINARD
3. M. RETIF

Par ordre alphabétique

Mme BELLANGER
M. BRETON & Mme FONTAINE
M. BOURGUIGNON
M. & Mme CHARRIER
M. GOURDON & Mme COIFFARD
M. & Mme DA SILVA
M. & Mme GENETE
Mme GETIN
M. & Mme JAGUENEAU
Mme JOLY
M. LOIGEROT
M. & Mme RANNOU
Mme RONDEAU
M. & Mme ROUSIERE
M. & Mme TIXIER

16 Clos des Alouettes – Brézé
15 Rue des Écoles – Chacé
27 Route de Champigny – Saint-Cyr-en-Bourg

22 Rue des Ecoles – Chacé
73 Rue du Moutier – Saint-Cyr-en-Bourg
11 Rue des Vernes - Chacé
13 Rue Louis Robineau - Chacé
8 Rue de l'Étoile – Brézé
58 Rue de la Cave Herpin – Saint-Cyr-en-Bourg
7 Rue Louis Chouteau - Chacé
29 Route de Champigny – Saint-Cyr-en-Bourg
12 Route Nouvelle – Chacé
13 Rue des Myosotis - Brézé
10 Rue des Lilas – Brézé
17 Rue des Violettes – Brézé
27 Rue de la Moricerie – Saint-Cyr-en-Bourg
10 Rue du Stade – Brézé
82 Route de Champigny – Saint-Cyr-en-Bourg



LE PALMARÈS 2024 - AMÉNAGEMENT PAYSAGER

1. M. & Mme BRUYANT
2. Mme GOUJON
3. M. & Mme YVON

Par ordre alphabétique

M. & Mme BEILLEAU
M. & Mme BERNIER
M. & Mme BERTHONNEAU
M. & Mme CHANTRON
M. & Mme DUVEAU
M. & Mme FERRON
M. & Mme FUMOLEAU
M. & Mme JUBERT

13 Rue du Château – Brézé
67 Rue du Clos de l'Hôpital - Saint-Cyr-en-Bourg
26 Rue Louis Chouteau – Chacé

9 Rue Saint Vincent – Chacé
20 Rue des Tilleuls - Brézé
17 Rue Eugène Valade - Brézé
15 Route de Saumoussay – Chacé
42 Rue de la Paleine – Saint-Cyr-en-Bourg
12 Rue Saint Vincent - Chacé
10 Impasse de la Moricerie – Saint-Cyr-en-Bourg
12 Impasse des Saules – Brézé



ACTIONS SOCIALES CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES EN 2024.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes porteurs d'un handicap et des personnes en difficultés.

Le CCAS a répondu aux besoins des habitants en assurant différentes actions tout au long de l'année :

- La mise à disposition du logement d'urgence (propriété de la commune)
- L'aide alimentaire fournie par la banque alimentaire (2 colis cette année) accordée pour aider des familles en difficulté.
- Des aides ponctuelles pour certaines dépenses après études des situations (2 aides financières cette année), c'est parfois des aides remboursables (eau, énergie...)
- Nous pouvons soutenir des candidatures auprès de structures gérant l'économie sociale et solidaire.

Le maire et les maires délégués participent aux commissions d'attribution des logements sociaux publics (Saumur Habitat et Maine-et-Loire Habitat) et proposent préalablement 3 à 4 demandes en ordre de priorité.

Le transport solidaire confié à l'AFRIEJ fonctionne bien mais nous recherchons toujours des **conducteurs bénévoles sur notre Commune**. Pourquoi ? Car il faut que les bénévoles soient disponibles à la date demandée et quelquefois, c'est compliqué. Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS pour être bénévole.

Nous avons mis en place plusieurs ateliers tout au long de l'année :

- Ateliers numériques : pour permettre de mieux appréhender les téléphones portables, cette action appréciée en 2023 a été renouvelée en 2024.
- Ateliers de la mobilité : 14 personnes ont participé gratuitement aux séances sur la sécurité routière en septembre, action également appréciée et nécessaire.
- Ateliers pour améliorer l'équilibre : 12 séances gratuites ont été prévues fin 2024 et début 2025 avec une kinésithérapeute, 17 personnes participent. Tous ces ateliers vous sont proposés gratuitement par nos partenaires.

Nous avons aussi organisé comme chaque année :

Le repas des aînés, ouvert aux habitants de 72 ans et plus, a eu lieu le 18 février 2024 à la salle des Loisirs de Brézé. Ce fut un vrai succès cette année encore car 180 repas confectionnés par le traiteur Fleurinet ont été servis par les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal. L'orchestre Café de Paris a assuré l'animation et a fait danser même les plus âgés.

Pour 2025, le repas se passera le 2 mars à la grande salle des lfs.



En 2023, aucun voyage n'avait pu avoir lieu faute de participants retraités suffisants. En 2024, une nouveauté a été proposée pour que le voyage puisse avoir lieu : nous avons ouvert cette sortie le samedi à tous les habitants.

Nous avons pu ainsi organiser deux voyages :



- Une journée autour de Chenonceau le 27 avril 2024 : découverte du conservatoire de la confiserie à Amboise, le Château de Chenonceau avec une guide et ensuite une balade en safari train à la réserve de Beaumarchais.
- L'après-midi du 14 septembre 2024 comprenant la découverte du Château de Brissac avec une guide, des jardins du Château de Villeneuve avec un guide jardinier et la soirée au cabaret «Les belles Poules» à Martigné-Briand.



L'après-midi récréatif, quant à lui, a eu lieu le samedi 12 octobre à la salle des fêtes de Brézé. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour assister au spectacle du trio Delphine, Paola et Riton qui alliaient chant, humour et magie. Les aînés de plus de 62 ans ont ensuite partagé un goûter composé d'une part de flan accompagnée de boissons. Compte-tenu des retours positifs, on peut, sans nul doute, dire, que cette demi-journée a été couronnée de succès ainsi que les deux voyages.

Le téléthon : la randonnée, l'exposition des créations des associations, la vente des tartes et quiches, la corbeille de Noël, les défis sportifs... Nous remercions tous les participants, les donateurs, les entreprises, les membres du CCAS ainsi que le Comité des fêtes de Chacé pour leur soutien et leur implication, ce qui a permis de remettre une somme importante à l'AFM Téléthon pour la recherche médicale.

Enfin, l'année s'est terminée par les traditionnelles visites de fin d'année aux personnes seules de plus de 70 ans et aux couples de 75 ans et plus. Les membres du CCAS avec quelques friandises, ont partagé un moment chaleureux et convivial qui apporte du plaisir à tous. Les Bellevinois des EHPAD alentours n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont reçu la visite de leurs maires délégués, lesquels leur ont offert une orchidée.

Profitons de ces quelques lignes pour remercier les membres du CCAS sans qui toutes ces actions ne pourraient pas avoir lieu. Alors merci à eux d'être présents, actifs et dynamiques !

Merci aussi à vous qui participez à la vie de votre commune par votre présence.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS



La cérémonie a eu lieu le samedi 23 mars à 10h30 au Château de Chacé. 25 familles ont répondu présentes soit environ une cinquantaine de personnes.

Armel FROGER, maire de Bellevigne-les-Châteaux a lancé la cérémonie avec cette phrase : *«Vous avez choisi de vous installer à Bellevigne-les-Châteaux et, au nom de l'ensemble des élus municipaux, je vous souhaite la bienvenue dans notre commune nouvelle.»*

Cette manifestation conviviale a lieu tous les deux ans, l'occasion de faire découvrir ses services aux personnes habitant la commune et de faire connaissance.

Chaque habitant s'est d'abord présenté puis le maire a listé les atouts de la commune nouvelle (écoles, mairies, salles de loisirs) sans oublier la Maison de Santé des Vignes. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.



FÊTE DES FAMILLES

La fête des familles s'est déroulée le samedi 6 avril au sein du gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg. Cette deuxième édition à été une nouvelle fois une réussite.

Plus de 80 personnes étaient présentes, 45 enfants et 37 adultes, où parents, enfants et autres membres de la famille ont pu assister au spectacle que proposait la compagnie «la Générale des Mômes» qui s'adressait à un public de 6 à 12 ans. Petits et grands ont apprécié cette représentation.

A la suite du spectacle, un goûter et une boisson étaient offerts aux enfants. Également une structure gonflable et différents jeux en bois étaient disponibles pour amuser tout ce petit monde. La commission vie sociale va d'ores et déjà réfléchir à la prochaine édition et concocter un programme de qualité.



ANJOU VÉLO VINTAGE

Les communes déléguées de Chacé et de Saint-Cyr-en-Bourg étaient de nouveaux des villages étapes pour la manifestation «Anjou Vélo Vintage» qui avait lieu les 29 et 30 juin.

Le samedi, la fréquentation est d'environ 2200 personnes alors que le dimanche, elle est d'environ 1400, pour les deux sites : La Bouchardière à Saint-Cyr-en-Bourg et Place du Collier à Chacé.



Les participants enfourchaient leurs beaux vélos et arboraient des tenues vintage plus belles les unes que les autres, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Le samedi matin, un violent orage a perturbé le premier circuit et retardé le second, mais cela n'a pas effacé la motivation et la bonne humeur des participants.

Un remerciement particulier à nos bénévoles présents et indispensables pour la bonne organisation d'une telle manifestation. Ils sont au nombre de 80 lors de cet événement sur les deux sites de la commune.



FÊTE DU CHÂTEAU

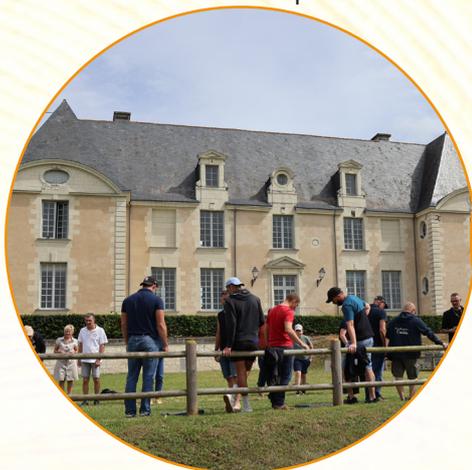
L'événement avait lieu le samedi 6 juillet. Cette année plusieurs modifications ont été apportées. Tout d'abord, vers 11h un concours de palets lançait la journée avec l'engagement de 12 équipes de 2 joueurs. Plusieurs jeux en bois étaient disponibles, pour certains loués et d'autres fabriqués par un membre de la commission Vie Sociale.

Le comité des Fêtes de Chacé, présent comme à son habitude, proposait le midi un menu de qualité et à un prix imbattable. L'AREA Can-Am Saumur, sous la houlette de son président Sébastien HILAIRE, ne rassemblait pas moins de 10 engins, qui sous inscription pour un tarif modique, sillonnaient la commune. De nombreuses personnes intéressées ont ainsi pu profiter de la bonne humeur de cette association et ainsi découvrir ou redécouvrir ce mode de conduite entre la voiture et la moto qui séduit de plus en plus.

Nouveauté cette année, 3 Food Trucks remplaçaient le prestataire habituel. Cela laissait une totale liberté pour les personnes présentes.

À 20h, le groupe «Funkies» a offert un concert de qualité avec des reprises de chansons appréciées du public. Une autre nouveauté : le spectacle de feu produit par Luminescence s'est déroulé à l'arrière du Château sur la petite prairie. Là aussi ce fut époustouflant et la communion avec la foule a fonctionné.

Une très belle fête qui a rassemblé plus de personnes le soir qu'en journée.



CONCOURS PHOTO

Le concours photo 2024 avait pour thème «les animaux en action».

Les participants devaient remplir un dossier d'inscription et prendre connaissance du règlement.

Ils pouvaient ensuite adresser leur dossier en mairie du 1^{er} avril au 31 mai de leurs 2 plus beaux clichés pris sur le territoire de la commune de Bellevigne-les-Châteaux.

La remise des prix qui récompensait les lauréats s'est déroulée durant la Fête du Château le samedi 6 juillet.

La faible participation pour ce concours interpelle la commission sur sa pérennité.

La commission envisage d'organiser le concours photo, une année sur deux. **Le prochain aura donc lieu en 2026.**

De plus, il serait judicieux de faire une remise de prix à une autre date que la Fête du Château, car cette journée est déjà bien occupée pour les organisateurs et ne permet pas une remise des prix dans de bonnes conditions, due aux aléas de cette manifestation.

Adultes

1^{er} prix : Parade du matin



2^{ème} prix : Saut à la mairie de Bellevigne-les-Châteaux



Ados

1^{er} prix : Pago au marais



2^{ème} prix : Elle ne pouvait s'y attendre



Jeunes talents

1^{er} prix : Mais quel incroyable saut



2^{ème} prix : Préparation au saut



FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Cette année, le traditionnel feu d'artifice a été tiré sur la commune historique de Chacé, sur les bords du Thouet, le 13 juillet.

La société Pyroconcept a assuré un formidable spectacle pyrotechnique, devant un public ravi. Comme tous les ans, les personnes qui le désiraient pouvaient apporter leur pique-nique, le Comité des Fêtes de Chacé tenait la buvette et a offert l'apéritif.

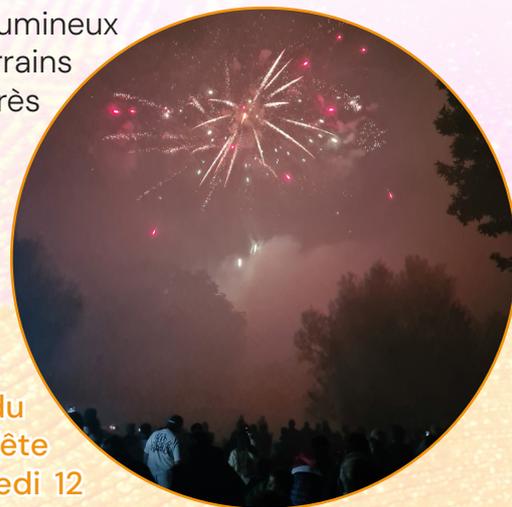
Une retraite aux flambeaux a démarré juste avant la tombée de la nuit, du pont de Chacé, pour faire une boucle dans la commune.



Petits et grands ont porté des lampions lumineux pendant que l'Harmonie de Chacé-Varrains animait la procession. Ils étaient très nombreux à défiler.

Un grand merci au Comité des Fêtes de Chacé ainsi qu'aux bénévoles pour la bonne organisation de cette festivité.

L'année prochaine, la fête du Château sera combinée avec la fête nationale, rendez-vous donc le samedi 12 juillet.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est déroulé le samedi 31 août 2024 de 14h à 18h au complexe sportif de Saint-Cyr-en-Bourg. 18 associations étaient présentes et la commission Vie Sociale avait convié des associations extérieures à la commune qui pouvaient répondre à une demande de la population.

Dès l'ouverture, un public est venu découvrir les différentes associations présentes et ont pu échanger avec celles-ci. Il est intéressant de révéler le panel sportif, créatif ou culturel que Bellevigne-les-Châteaux propose, et c'est une vitrine pour les responsables d'associations.

Des contacts intéressants ont pu se créer et des inscriptions ont été réalisées.

Au terme de la journée, le maire a remercié tout le monde et l'échange a pu continuer autour d'un vin d'honneur.



UNE NAISSANCE UN ARBRE

Depuis 2022, Bellevigne-Les-Châteaux s'est engagée dans l'opération « Une Naissance, Un arbre ».

Pour la 3^{ème} année consécutive nous avons planté des arbres, symbole de vie et de longévité, afin de marquer la naissance de chaque enfant dans notre commune.

Pour permettre le recensement les plantations se font l'année suivant la naissance, il s'agissait donc des enfants nés en 2023.

Il y avait eu 21 naissances (9 à Brézé, 6 à Chacé et 6 à Saint Cyr en Bourg) et ce sont désormais 21 nouveaux arbres qui prennent racine sur notre commune. Ainsi depuis 3 ans, nous avons planté plus de 90 arbres au travers de cette opération.

Cette action est aussi symbolique et montre notre attachement à notre territoire. De cette façon, même s'ils quittent notre commune, nos enfants garderont grâce à cet arbre un lien avec Bellevigne-Les-Châteaux.

Le lieu retenu cette année est situé à l'arrière de la maison médicale des vignes à St Cyr en Bourg. Cet espace entre la maison médicale et le lotissement des Plantes sera aménagé par la suite pour devenir un lieu de détente pour les riverains.

Samedi 9 novembre, parents et enfants ont été invités à la plantation. Trois familles issues de nos communes historiques nous ont accompagné et ont pu symboliquement planter chacune un amandier. Les autres arbres, principalement des fruitiers, ont été mis en place la semaine suivante par nos agents.

A l'issue, la manifestation s'est poursuivie dans la salle du Moutier de Saint Cyr en Bourg en compagnie des lauréats des maisons fleuries. Durant ce moment d'échange très agréable une attestation de parrainage a été remise à chaque enfant.



SALON ART ET VIN

Le salon Art et Vin se déroule depuis 12 ans à Brézé.

Il a eu lieu le dimanche 24 novembre dans la salle des fêtes de Brézé et dans le gymnase.

Nous avons accueilli 64 exposants au total : métiers de création, d'art, d'écriture, de la photographie, de vigne et de métiers de bouche.

Nous pouvons toujours compter sur Michel FOUCAULT pour la réalisation de l'affiche et ce depuis le début de l'existence de ce salon.

La commune de Bellevigne-les-Châteaux le remercie ainsi que les fidèles bénévoles qui œuvrent également depuis le début. Nous remercions de nouveau le Comité des fêtes de Chacé présent pour la buvette et le goûter. Plus de 680 visiteurs sont venus soutenir les exposants et faire des achats avant Noël.



VIE DES ÉCOLES

ÉCOLES DU CHAT PERCHÉ ET DE MARCEL NEAU

RPI des écoles du Chat Perché à Brézé et de Marcel Neau à Saint-Cyr-en-Bourg.



La fête de fin d'année scolaire 2023-2024 s'est déroulée à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg pour l'école du Chat Perché de Brézé et l'école Marcel Neau de Saint-Cyr-en-Bourg.

Les élèves ont présenté un spectacle articulé autour des danses traditionnelles de chaque continent, en lien avec le projet commun de l'année.

Pour cette année scolaire 2024-2025, à l'école publique du Chat Perché, Madame VELLARDOCCHIO est en charge de la classe de TPS, PS et MS, Madame GLANDAIS-PATRY, directrice, enseigne en GS-CP. L'école Marcel Neau de Saint-Cyr-en-Bourg accueille deux nouvelles enseignantes :

Madame GENDRAULT, directrice et enseignante de la classe de CP-CE1-CE2 et Madame ROY, enseignante de la classe de CM1-CM2. A la rentrée, les

enseignants ont accueilli les enfants et leurs parents autour d'un café, organisé par les membres de l'APE.

Cette année, le projet des deux écoles a pour thème «les contes traditionnels».

Dans ce cadre, les deux écoles sont allés visiter le château d'Ussé au mois de novembre.

À Brézé, tout comme à Saint-Cyr-en-Bourg, divers projets ont été reconduits, notamment l'opération «Nettoyons la nature» (le 27 septembre et le 4 octobre, à l'initiative de la Mairie) ainsi que «la course ELA» (le 18 octobre sur le site de Brézé).

Les élèves ont également participé aux vendanges : au domaine des Roches Blanches tenu par la famille ESNAULT-LEROUX pour l'école Marcel Neau, et au domaine Guiberteau à Brézé pour l'école du Chat Perché.



Dans le cadre de la semaine du goût, Mme Lucile BAILBÉ (gérante de l'épicerie gourmande de Brézé) est intervenue auprès des élèves de Saint-Cyr-en-Bourg pour préparer des cookies avec eux.

C'était l'occasion pour certains de découvrir l'univers de la pâtisserie et des ingrédients peu communs. Début novembre, l'école de Brézé a reçu le boulanger de Saint-Cyr-en-Bourg, Monsieur Thomas POMMEAU, pour à son tour, mettre la main à la pâte.

Les ateliers avec Saumur Agglopropreté et avec les médiathèques sont également renouvelés.

Les deux écoles œuvrent par ailleurs ensemble pour préparer une commémoration commune pour les 80 ans de l'Armistice de 1945.

L'école du Chat Perché travaillera avec les animateurs du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine autour d'une animation «petit pas en forêt» en lien avec le projet de l'année.

À Saint-Cyr-en-Bourg, les enseignantes se rapprocheront de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) pour éventuellement avoir une animation au sein des classes.

Le 18 janvier 2025 de 10h à 12h auront lieu les journées portes ouvertes à l'école du Chat Perché afin d'inscrire les enfants des deux villages nés en 2022 (pour la PS), et éventuellement 2023 (pour la TPS).

Nous tenons à remercier les maires déléguées, Madame LACASSIN et Madame PRISSET pour leur présence le jour de la rentrée dans nos deux écoles et les membres de l'APE (avec des nouveaux membres au bureau cette année), pour le financement de nos projets grâce aux différentes manifestations (loto, ventes diverses...).

L'équipe enseignante souhaite aux enfant des deux écoles une très bonne année 2024/2025 !

ÉCOLE LOUIS ROBINEAU À CHACÉ

La cérémonie de départ de nos élèves de CM2 et la fête d'école ont ponctué la fin de l'année scolaire 2023/2024 de deux moments emprunts de solennité, de partage et de joie. Ce fut aussi une année marquée par une évaluation de notre école qui a conforté les choix opérés depuis de nombreuses années tant sur le plan des apprentissages que sur celui du « bien-être » de nos élèves, condition essentielle à leur réussite.

Ce sont désormais 121 élèves qui sont scolarisés au sein des 5 classes de l'école primaire Louis ROBINEAU à raison de 47 en classes maternelles et 74 en classes élémentaires. Ils sont répartis comme suit :

Une classe TPS/PS/MS: L'enseignante, Madame DURAND, assistée à plein temps de Mme BOULOIZEAU y accueille 23 élèves (4 TPS, 7 PS et 12 MS).

Une classe de MS/GS : L'enseignante, Madame BUSSARD, assistée à plein temps de Mme ROZOLEK y accueille 24 élèves (4 MS et 20 GS).

Une classe de CP: Monsieur DURAND et Madame FAURE (le jeudi) y accueillent 18 élèves.

Une classe de CE1/CE2 : Madame DURAND y accueille 23 élèves (9 CE1 et 14 CE2)

Une classe de CM1 / CM2 : Mesdames HOUSSARD et FAURE (vendredi) y accueillent 33 élèves (18 CM1 et 15 CM2)

Comme chaque année, nous menons un projet commun à l'ensemble des cinq classes de notre école primaire. Il s'agit pour nous de permettre l'émergence d'une culture commune à l'ensemble de nos élèves favorisant la construction des savoirs tout au long de la scolarité primaire.

Nous engageons pour cette année scolaire un projet « théâtre à l'école » au bénéfice de nos 121 élèves en collaboration avec la comédienne Alice DAVID de la « Grange aux Arts », habituée des interventions en milieu scolaire. Chaque classe bénéficiera de 15 interventions qui ponctueront toute l'année scolaire.

Ce projet s'inscrit dans une programmation pluriannuelle cohérente qui nous a amené à travailler l'oral par le biais de racontées, l'écrit en produisant des histoires et des contes, et à découvrir et fréquenter les lieux de culture de notre environnement proche. Il s'agit désormais de mettre en perspective ces différents apprentissages au sein de ce nouveau projet qui mobilisera et développera des compétences à la fois humaines, civiques et disciplinaires.

Le soutien de nos partenaires, Association des Parents d'Élèves et Mairie est déterminant pour la mise en place de ce projet. Nous remercions tout particulièrement les parents bénévoles de l'APE pour leur engagement au service de la réussite de tous les élèves de l'école de Chacé et pour la qualité dont ils et elles font preuve pour faciliter et soutenir la mise en place de nos projets.

La cuisine à l'école – classes maternelles (écrits produits sous forme de dictée à l'adulte)

Atelier compote : "On a fait de la compote, on a épluché les pommes, on a coupé les pommes et on a écrasé. On a mis du sucre. C'était délicieux."

Semaine du goût : "Lundi on a cuisiné des gâteaux au chocolat avec un boulanger – pâtissier. On avait fait des toques. On a mis des œufs, du sucre, de la farine, du beurre et du chocolat."

Mardi et jeudi, on a fait des ateliers sur la semaine du goût. "On a goûté différentes saveurs (sucré, salé, acide, amer). On a senti et deviné des odeurs (fraise, vanille, pain grillé etc.). On a écouté des histoires sur le repas."



ÉCOLE SAINT VINCENT – BRÉZÉ

Cette année, l'école Saint-Vincent de Brézé accueille 75 élèves répartis en trois classes.



La classe de cycle 1, TPS/PS/MS/GS : Pierre-Yves CHARRUAU, Ludivine BIGOT et Marion CABRET accompagnent 27 élèves dans leurs apprentissages (2 TPS, 13 PS, 5 MS, 7 GS)

La classe de cycle 2, CP/CE1/CE2 : Céline MORISSET et Sophie PLANTIVEAU (le mardi) accompagnent un groupe de 26 élèves (11 CP, 9 CE1 et 6 CE2).

La classe de cycle 3, CM1, CM2 : Mathilde GAUGAIN et Sophie PLANTIVEAU (le jeudi) accompagnent un groupe de 22 élèves (12 CM1, 10 CM2).

Béatrice LE NÔTRE, AESH, a fait valoir ses droits à la retraite, un très grand merci à elle pour son investissement et sa bonne humeur. Elle est remplacée par Emilie SUBILEAU qui accompagne plusieurs élèves à parcours particulier dans les différentes classes...

Cette année, l'intelligence «musicale rythmique» est mise à l'honneur. Les élèves développeront ainsi leurs compétences et connaissance pour mieux écouter, développer leur oreille, prendre conscience des émotions à travers la musique... Des rencontres et ateliers musicaux sont prévus tout au long de l'année avec des parents et des professionnels. Une sortie pédagogique est prévue au cours de l'année scolaire à Angers à la galerie sonore et à un concert de l'ONPL, Orchestre National des Pays de la Loire.

Nous poursuivons nos ateliers de lecture «grands/petits» chaque semaine en lien avec la bibliothèque municipale (un grand merci aux bénévoles), des ateliers autour de l'attention et la respiration, la présentation de chacun de son talent...



Cette année scolaire est aussi marquée par les classes de découvertes.

Les élèves de CE2/CM1 et CM2 ont vécu dès début septembre une classe de découvertes à Cancale, près de Saint Malo et du Mont St Michel, une semaine riche autour de la mer, de l'Histoire et de notre patrimoine. Les élèves de cycles 1 et 2, quant à eux, partiront au mois de mai 2025 à Saumur, pour y découvrir le Cadre Noir, La Loire et le Château sur deux jours...

Aussi, les élèves poursuivront leurs explorations du monde qui nous entoure en faisant «classe dehors» ou «**des promenades pédagogiques**» une demi-journée par semaine...

Dans le cadre de notre label « E3D » renouvelé pour trois ans, nous souhaitons réduire notre consommation de papier. Retrouvez ainsi tous nos projets et la vie des classes sur notre site de l'école : <https://ecolestvincent.wixsite.com/home> ou en scannant ce QR CODE.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur implication dans les associations A.P.E.L. et O.G.E.C et dans les propositions faites par l'équipe éducative. Au plaisir de vous rencontrer à l'école ou sur notre site Internet. Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025 pour les enfants nés en 2023, sont d'ores et déjà ouvertes, merci de prendre contact dès à présent avec l'école.



VIE ASSOCIATIVE

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

ASSOCIATION PATRIOTIQUE DE CHACÉ - VARRAINS

L'Union des Combattants de Chacé a été enregistrée à la sous-préfecture de Saumur le 15 septembre 1924. Elle a célébré son centenaire le 15 septembre 2024, cent ans après jour pour jour.

Les anciens combattants se sont donc réunis au complexe des Ifs, en présence de Madame la Députée Laetitia SAINT-PAUL, du maire de Bellevigne-les-Châteaux, des maires délégués de Brézé, Chacé et Varrains, et des représentants d'associations patriotiques amies. Après une évocation historique de l'association et des générations d'anciens combattants qui s'y sont succédées, l'assemblée s'est rendue sur la pelouse des Ifs, devant le chêne vert planté le 11 novembre 2018 pour célébrer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.



Dépôt de gerbes, recueillement, sonnerie aux morts et Marseillaise ont conclu cette cérémonie du souvenir, réhaussée par la présence d'un piquet d'honneur du 2^{ème} régiment de Dragons.

De retour dans la salle des Ifs, diplômes d'honneur et médailles associatives ont honoré certains participants, puis notre députée et Monsieur FROGER ont conclu cette célébration par quelques mots d'encouragement pour notre association, nous invitant à persévérer dans l'accomplissement de nos missions : entraide, souvenir des morts pour la France et transmission de la mémoire combattante aux jeunes générations.

Enfin tout le monde s'est réuni pour partager le verre de l'amitié.



ASSOCIATION PATRIOTIQUE DE BRÉZÉ / SAINT-CYR-EN-BOURG

L'association des anciens combattants de Brézé - Saint-Cyr-en-Bourg a débuté l'année 2024 avec un conseil d'administration modifié au niveau vice-présidente et trésorerie, le restant de l'équipe est inchangé, le nombre des membres est en augmentation.

Pour adhérer il ne faut ni être un ancien combattant, ni un ancien militaire, ni "vieux". Le cœur peint en bleu, blanc, rouge avec des bleuets dans les yeux suffisent. Le respect des autres, de nos anciens, civils ou militaires qui ont participé et participent encore à préserver notre liberté. Devoir de mémoire et de transmission à nos enfants tel est notre but. «Ne les oublions pas» est notre mot d'ordre.

La commune de Bellevigne-les-Châteaux commémore, dans ses trois communes associées la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945, l'Armistice du 11 novembre 1918.

Elle commémore aussi le drame de Baffou le 27 août 1944 et éventuellement des événements plus ponctuels comme le centenaire de la section Chacé-Varrains.

En 2025, pour le 8 mai, avec les enfants des écoles de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg nous marquerons un peu plus les quatre vingt ans de cette victoire.

Dans la section, on sait aussi prendre du bon temps et nous partageons après les cérémonies un repas, soit au restaurant (8 mai et 11 novembre) ou en repas animé, à la salle des Loisirs de Brézé, ouvert à tous, adhérents ou pas et généralement affichés dans les trois mairies.

N'hésitez pas à prendre contact : **Monsieur VIGNES Jean-François - Président - 06.67.21.47.40 ou 09.62.13.63.02**



SECTION SPORTIVE

KARATÉ CLUB

Le club de karaté de Saint-Cyr-en-Bourg vous propose des cours de loisirs le mardi et vendredi en fin de journée.

Des cours sur la motricité, la concentration et l'écoute du professeur sont proposés pour les enfants de 4 à 5 ans. Les enfants de 6 ans et plus, les adolescents et adultes apprennent des kata, obtiennent de nouvelles ceintures. Ils peuvent participer à des compétitions qui ne sont pas obligatoires pour découvrir le karaté. Ils peuvent effectuer des combats pendant les cours. Le karaté est un art martial japonais basé sur la maîtrise physique de son corps, de contrôle de ces émotions.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements à l'adresse mail suivante : karaté.stcyr@gmail.com

CLUB D'ESCALADE

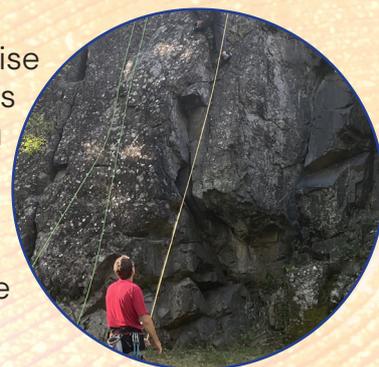
Reprise de la grimpe à Saint-Cyr-en-Bourg



Le club d'escalade de Saint-Cyr-en-Bourg a effectué sa rentrée et donne rendez-vous au gymnase à toutes celles et ceux (de 15 à 99 ans) qui sont intéressés pour faire un essai le mercredi de 17h30 à 19h et le vendredi de 19h à 21h dans une ambiance détendue.

Les adhérents organisent aussi des sorties en falaise sur des sites bucoliques à 40 minutes du club. Vous pourrez grimper à votre rythme tranquillement ou en vous dépassant jusqu'à avoir des ampoules sur les conseils des bénévoles expérimentés.

Le tarif annuel va de 98€ à 120€ en fonction de l'âge. En termes de matériel, il vous faudra investir dans une paire de chaussons d'escalade au prix d'une quarantaine d'euros, et c'est tout : le reste est fourni !



Aussi, le club a ouvert un cours d'enfants encadré par une professionnelle le mercredi après-midi pour la tranche d'âge 10 à 14 ans, celui-ci est complet. Si votre enfant veut s'inscrire pour la saison prochaine (en fonction des places qui se libéreront), il est conseillé de se manifester dès juin.

Contact : 06.08.00.53.86

TENNIS DE TABLE CHACÉ - VARRAINS

22 ans d'existence

Chacé - Varrains Tennis de table continue la passion de ce sport par le loisir et la compétition. Toujours dans une bonne ambiance afin de faire progresser tous nos adhérents.

Nous avons une équipe adulte engagée en d3 poule A.

Notre plus jeune a 7 ans et le plus âgé a 91 ans.

Cette année nous avons une augmentation de nos adhérents, les JO y sont pour quelque chose. Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au : 06.59.43.68.76.



BADMINTON CHACÉ-VARRAINS

L'association de badminton Loisirs Chacé Varrains (BLCV) a fait sa rentrée le 1^{er} septembre 2024.

C'est dans une ambiance très amicale que les journées d'inscriptions se déroulent. La saison 2023-2024 a été une nouvelle fois une année remplie de sportivité avec 82 membres. Cette année nous attendons autant de membres avec quelques nouveautés. Nous proposons une heure de perfectionnement, le lundi entre 18h et 19h aux membres et à partir de janvier 2025 nous souhaitons ouvrir les portes du gymnase aux personnes à mobilité réduite.

Nous voulons que chacun puisse pratiquer le badminton en toute équité. Dans un monde qui se doit d'être de plus en plus inclusif, nous voulons pouvoir démontrer que notre sport n'a pas de limite et sait s'adapter à tous.

D'ailleurs les jeux olympiques ont su démontrer une nouvelle fois quelle place prend le sport dans notre société et à quel point cela est essentiel à tous niveaux.



Nous avons effectué les demandes auprès du Syndicat des lfs et les installations sont en adéquation avec cette pratique. Le Syndicat des lfs nous accompagne dans cette démarche afin que chacun puisse se sentir à l'aise dans le gymnase.

Nous participerons aux travaux à venir afin d'améliorer les vestiaires et notre petit local.

Nous avons 6 créneaux pour la pratique du badminton :

- Lundi : 18h-23h
- Mardi : 18h-23h
- Mercredi : 15h-17h50
- Jeudi : 21H-23H
- Vendredi : 18h-23h
- Samedi : 13h-23h
- Dimanche : 8h-12h



L'association ne fait pas partie de la fédération. Nous avons un soutien financier des mairies partenaires (Bellevigne-les-Châteaux et Varrains). Grâce à cette contribution, notre cotisation est de 35€ pour la saison 2024-2025 du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

L'adhésion est possible tout au long de la saison, aucun certificat médical n'est exigé, seulement une belle motivation et une envie de partager de bels échanges.

Pour nous contacter :

Président Badminton Loisirs Chacé-Varrains : **M. QUENTIN Rémy** : 06.48.02.63.73

Secrétaire Badminton Loisirs Chacé-Varrains : **M. BRASSART Christian** : 06.23.11.49.72

Trésorier Badminton Loisirs Chacé-Varrains : **M. MEGE Cédric** : 06.88.57.80.24

Ou par mail : BLCV49400@gmail.com

TENNIS DE TABLE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

Une association dynamique et conviviale

Le club de tennis de table de Bellevigne-les-Châteaux est un acteur incontournable du sport local. Réputé pour son dynamisme et son ambiance conviviale, le club accueille des pongistes de tous âges et de tous niveaux, permettant de s'épanouir à travers la pratique de ce sport exigeant.

Le club compte trois équipes seniors, qui évoluent dans les différents championnats départementaux et régionaux. Chacune d'elles affiche un esprit d'équipe remarquable et une volonté de performer. Que ce soit en championnat ou en individuel, nos joueurs s'investissent pleinement, contribuant ainsi à la bonne ambiance du club.

«Un fort engagement chez les jeunes».

L'avenir du club repose également sur ses trois équipes jeunes, composées de talents prometteurs qui se forment chaque semaine sous la houlette de deux entraîneurs diplômés. Ces encadrants, passionnés et compétents, offrent un cadre pédagogique stimulant pour la vingtaine de jeunes du club. Chaque mercredi après-midi, ces jeunes pongistes travaillent leur technique, leur tactique et leur esprit d'équipe. L'objectif : progresser tout en prenant du plaisir à jouer.

Nos vétérans, quant à eux, forment une équipe soudée et expérimentée. Leur passion pour le tennis de table reste intacte, leur expérience et leur sens du jeu sont de véritables atouts pour le club et ils sont aussi souvent des mentors pour les plus jeunes.

Le club compte également une équipe engagée en Coupe de l'Anjou, seule compétition qui manque encore au palmarès du club. Cette compétition est une belle occasion de se mesurer à d'autres clubs de la région et de porter haut les couleurs de Bellevigne-les-Châteaux.



Avec une structure solide et un encadrement de qualité, le club de tennis de table de Bellevigne-les-Châteaux continue de croître et d'attirer de nouveaux membres. Grâce aux efforts de ses dirigeants, de ses bénévoles et de ses joueurs, le club contribue activement à la vie sportive locale et au rayonnement de la commune.

Ensemble, continuons à faire vivre notre passion pour le tennis de table. Rejoignez-nous pour partager des moments conviviaux et sportifs !

Contact : **Sébastien 06.71.73.45.28 / Yannick 06.72.31.42.68**

Facebook : **Bellevigne-les-Châteaux tt**

JUDO TAÏSO

Le BLC Judo Taïso a repris les chemins du dojo.

Une rentrée sportive qui a bien démarré avec un effectif déjà en hausse comparé à la saison dernière.

Deux nouveaux créneaux cette année ont fait leur apparition : le judo pour les adultes ainsi que le taïso fitness junior.

Sachez qu'il est encore possible de venir faire deux séances gratuites.

N'hésitez pas à prendre contact avec le club.

Vous pouvez retrouver les actualités du club sur la [page Facebook](#) et [Instagram](#) du club.



RUGBY SANTÉ SAUMUR

Depuis deux ans, le rugby santé est présent sur l'agglomération saumuroise.

Mais quelles sont ses influences sur la santé ?

Le rugby offre plusieurs bienfaits pour la santé en adaptant le jeu aux capacités physiques de chacun (homme ou femme), sans contact ni intensité excessive.

Voici comment il contribue au bien-être :

- **Amélioration de la condition physique** : Le rugby santé permet de renforcer les muscles, d'améliorer l'endurance, la souplesse et la coordination, grâce à des exercices adaptés, tout en préservant les articulations et en limitant les risques de blessures.
- **Renforcement cardiovasculaire** : Comme toute activité physique modérée, il stimule le système cardiovasculaire, réduisant ainsi les risques d'hypertension, de maladies cardiaques et d'accidents vasculaires.
- **Santé mentale** : Le rugby santé favorise la gestion du stress, améliore l'humeur et réduit les symptômes d'anxiété ou de dépression grâce à la libération d'endorphines et au plaisir de jouer en groupe.
- **Cohésion sociale** : Il renforce le lien social, favorise l'inclusion et combat l'isolement, particulièrement chez les personnes âgées ou en convalescence. C'est une activité qui encourage la coopération et le respect.
- **Adaptabilité** : Que l'on soit débutant ou ancien sportif, le rugby santé s'adapte à tous les niveaux de forme physique, ce qui le rend accessible aux personnes souffrant de maladies chroniques ou de limitations physiques, tout en offrant une activité sportive régulière et bénéfique.



En combinant ces aspects, le rugby santé devient un excellent moyen de promouvoir une vie saine et active pour toutes les tranches d'âge.

Parlez en à votre médecin traitant et venez nous rejoindre au gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg tous les jeudis de 18h à 19h (1^{er} novembre au 1^{er} avril) et au stade Chantemerle à Saumur Bagneux pour la période estivale.

Renseignements : **06.73.89.54.83** ou mail : rugby-sante@saumur-rugby.club



SECTION CULTURELLE

AFRIEJ CULTURE ET LOISIRS

Cours d'anglais

Île de Jersey – Gorey et le Château de Mont Orgueil (séjour du 2 au 5 juillet 2024)



En septembre dernier, les cours d'anglais ont repris dans la salle annexe du Château de Chacé pour la 31^{ème} année consécutive ! Plusieurs dizaines de personnes réparties en 5 groupes de niveaux différents (faux débutant à confirmé) se retrouvent chaque semaine pour pratiquer la langue de Shakespeare dans la joie et la bonne humeur. L'accent est mis sur l'expression et la compréhension orales pour pouvoir pratiquer un anglais courant.

Cette année, nous retrouverons nos temps forts habituels à savoir notre sortie au restaurant, nos rencontres avec nos couples de Britanniques, nos repas anglo-américains et nos ateliers culinaires !

Et en préparation notre deuxième voyage et cette fois-ci, après Jersey en juillet dernier, ce sera Londres !

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus !

Pour tout renseignement : [07.88.18.59.72](tel:07.88.18.59.72)

CHACÉ CROISÉ THÉÂTRE

La troupe théâtrale de Bellevigne-les-Châteaux

C'est toujours un immense plaisir de vous voir aussi nombreux lors de nos représentations, cette année encore vous avez été un public merveilleux et fidèle.

Nous répétons déjà notre prochaine pièce qui sera encore pleine de surprises.

«Alerte à la Blonde» de Jacky GOUPIL.

Nous espérons que vous serez au rendez-vous pour nos représentations :

- Vendredis 7 - 14 et 21 Mars 2025 à 20h30
- Samedis 8 - 15 et 22 Mars 2025 à 20h30
- Dimanches 9 - 16 et 23 Mars 2025 à 15h

Réservations au [06.34.47.09.66](tel:06.34.47.09.66)

Vous souhaitez monter sur les planches, ou simplement faire partie de l'association, n'hésitez pas à nous contacter :

troupe.chacecroise@gmail.com / [06.34.47.09.66](tel:06.34.47.09.66)



VOCALISA

SAISON 2024-2025

Amateurs, expérimentés, débutants, rejoignez la Chorale Vocalisa !

Répétitions 3 mardis par mois de 18h à 19h30 à la salle Mariane - 2 rue de la Mairie 49400 Varrains.

Stéphane CLAIRE est le chef de cœur de la chorale.

Contact : **Marline BRUNEAU : 06.76.99.85.69**

SAISON 2024 2025

Vocalisa
Varrains Bellevigne-les-Châteaux

Chef de Chœur
Stéphane Claire

Amateurs, expérimentés, débutants,
rejoignez la

CHORALE VOCALISA

Répétitions 3 mardis par mois
de 18h00 à 19h30
REPRISE LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024
Salle Mariane - 2 rue de la Mairie
49400 Varrains

CONTACT :
Marline Bruneau
06.76.99.85.69

Mairie de VARRAINS

Bellevigne-Châteaux

L'HARMONIE CHACÉ-VARRAINS

Conseil d'administration 2024-2025

Présidente : Audrey TOURON | Vice-présidente : Delphine TOURON | Secrétaire : Jenny CREPEAU |
Secrétaire adjointe : Alice MOLMY | Trésorier : Cédric MEGE | Trésorier adjoint : Pierre GOMENT |
Membres du CA : Ludovic MEGE



L'année 2024 a été bien remplie en musique pour l'orchestre avec deux concerts en mars avec l'Orchestre Sud Loire (OSL). Dans un premier temps, un concert le 10 mars à Doué-en-Anjou au théâtre avec une salle moins remplie que les autres années mais un public ravi. Les autres personnes ont préféré profiter du soleil. Suivi d'une autre représentation le 17 mars dans la collégiale de Montreuil-Bellay qui était au profit de la restauration de l'orgue. L'association pour la sauvegarde et la vie de l'orgue de Montreuil-Bellay a été conquise par la qualité du concert. Nous étions le premier orchestre depuis leur création.

En novembre, nous avons accueilli l'Harmonie des Tonneliers d'Épernay avec une trentaine de musiciens qui ont été hébergés chez les musiciens de l'orchestre OSL. Ils ont visité les mystères des Faluns à Doué-en-Anjou et la maison Combiér à Saumur. Nous leur avons fait découvrir la fouée avec la participation de la Confrérie des Faiseux de Fouées des bords du Douet de Distré. Et pour clôturer cette rencontre en musique, nous avons organisé un concert le samedi soir à la salle des lfs.

Du côté de la musique de rue, nous avons participé au vide grenier de Saint-Clément-des-Levées, organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Primaire, à une soirée privée à l'occasion d'un anniversaire aux Perrières de Doué-la-Fontaine, ainsi qu'à Distré pour les chevauchées distréennes le 6 juillet où certains musiciens ont joué le jeu et ont participé à la course.

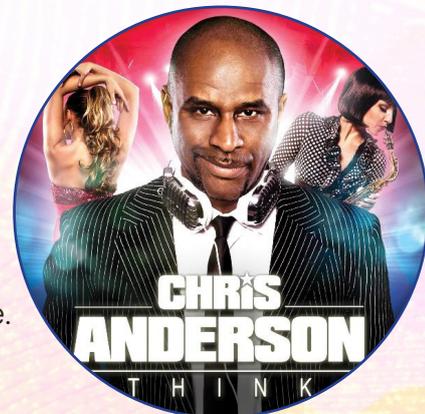
Et bien entendu, nous avons participé aux traditionnelles fêtes des communes de Chacé et Varrains : le 14 juin fête de la musique à l'Ormeau, le 6 juillet fête du Château à Chacé, le 13 juillet retraite aux flambeaux à Chacé et la fête des lfs le 7 septembre, ainsi qu'aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Pour l'année 2025...

Le week-end du 10 et 11 mai 2025, l'Harmonie de Chacé-Varrains fêtera ses 140 ans. Au programme : le samedi, une soirée dansante avec repas animé par BA Events et le dimanche, vide grenier avec animations musicales, structures gonflables et restauration sur place (2€ Le mètre linéaire, réservé aux particuliers et ouverture aux exposants à 7h).

Les prochaines dates de concerts d'OSL, les prestations de l'Harmonie de Varrains-Chacé en 2025 et manifestations :

- Les 140 ans de l'Harmonie de Varrains-Chacé
- Le 10 mai 2025 : soirée dansante aux lfs (sur réservation)
- Le 11 mai 2025 : vide grenier avec animations musicales
 - 11h-12h : The Music Team de Loudun
 - 14h30-15h : L'Harmonie de Chacé-Varrains
 - 15h30-16h15 : Le vrai Chris Anderson, le roi du madison
- Les commémorations officielles du 8 mai et du 11 novembre 2025
- La retraite aux flambeaux le 12 juillet 2025 à Chacé à la nuit tombante.



Vous êtes musiciens ? Vos recherchez des moments conviviaux ?

Une bonne ambiance ? Retrouvez nous lors de nos répétitions le vendredi soir de 20h45 à 22h45

N'hésitez pas à venir faire un essai ! Nous serons heureux de vous accueillir !

Renseignements : harmonie.varrainschace@gmail.com / orchestresudloire49@gmail.com

Audrey TOURON : [06.78.86.26.19](tel:06.78.86.26.19)

SAINT-CYR ANIMATION EN 2024

En 2024, le bureau a été reconduit, sans avoir de nouveaux adhérents et a prévu 2 animations.

L'association a organisé un après-midi théâtre le dimanche 4 février à la salle du Moutier de Saint-Cyr-en-Bourg mise à disposition gratuitement par la mairie. La compagnie «Les Artimbanques» a joué la comédie «Appelez-moi Bichette».

Cette pièce a connu un beau succès et a fait salle comble.

Le 6 octobre à la salle des Loisirs de Brézé, nous avons fait venir Patrice Mège qui a chanté les succès de Michel Delpech, les plus grands tubes de toute une époque. Que de souvenirs pour les moins jeunes ! «Chez Laurette», «les divorcés», «tu me fais planer»...

Pas trop nombreux dans cette grande salle mais un public enchanté.

Pour 2025, notez la date pour l'après-midi théâtre à Saint-Cyr-en-Bourg le **dimanche 9 février à 15h à la salle du Moutier**. Les «Artimbanques» joueront la pièce de théâtre :

La comédie «la fin de l'abondance» de Jérôme Vuitenez.

Merci à la mairie qui nous soutient pour nos animations.

Venez rejoindre notre association, jeunes et moins jeunes, pour nous apporter vos idées d'animation du village. Pour nous contacter : Tél : [06.35.93.46.58](tel:06.35.93.46.58)

Saint-Cyr Animation souhaite une très belle année 2025 à tous.

LE COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

La fin de l'année arrive, et déjà nous préparons nos festivités de 2025.

Voici quelques précisions :

4 avril : Concours de belote du printemps

21 juin : Les feux de la Saint Jean.

Au printemps, quelques autres manifestations ou nous serons présents :

Le 12 juillet : La fête du Village.

Automne :

En collaboration avec le comité des fêtes de Varrains les 13 et 14 septembre, la Fête des lfs.

Le comité des fêtes de Chacé sera également présent lors de l'organisation du Salon «Art et Vin» à Brézé et le Téléthon par la commune de Bellevigne-les-Châteaux.

Octobre :

18 octobre : une soirée comique vous sera proposée.

Si vous avez envie de rejoindre l'association, vous pouvez le faire à tout moment. Notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 7 février à la salle des Paillons à Chacé. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le comité des fêtes de Chacé vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2025.

Bonnes fêtes de fin d'année.

BRÉZÉ PATRIMOINE

L'année 2024 s'est terminée par une intéressante visite du Château poétique de la Mothe Chandeniers que les membres de l'association ont particulièrement apprécié.

Notre randonnée du dernier dimanche d'avril a été l'occasion d'un bon moment de marche familiale et notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine avec la visite du château néogothique de Grandfond furent un véritable succès.

Nous attendons sereinement le début de restauration du pavement de l'église. La souscription de participation est toujours ouverte.

Les projets d'activités pour l'année 2025 se préparent et seront évoqués lors de l'Assemblée Générale... La gazette vous tiendra informée.

Bonne rentrée dans l'année 2025.



CLUB DES AÎNÉS

LE CLUB RENCONTRES DE SAINT-CYR-EN-BOURG

C'est le club des retraités de Saint-Cyr-en-Bourg.

30 personnes sont inscrites au Club. La présidente est Madame MISTRETTA Marylène. Les retraités se retrouvent tous les mardis de 14h à 17h30 à la salle des associations au 14 rue de la Judée à Saint-Cyr-en-Bourg pour jouer à la belote, au scrabble, au triomino ou pour discuter tout simplement.

Le club a organisé les animations et les sorties suivantes :

- Une journée pro-confort en février
- Un mardi crêpes en février
- Un repas spectacle à Denezé-sous-Doué en juin
- Un repas de fin d'année au restaurant en décembre

Le club avait souhaité relancer la pétanque au printemps car il y a un terrain sur place, mais aucun joueur ne s'est présenté, dommage. Dans d'autres communes, cela fonctionne bien.

Vous êtes retraités, nous vous accueillons dans la convivialité et nous vous attendons au 14 rue de la Judée.

Très belle année 2025.

LE TEMPS RETROUVÉ - CHACÉ

L'association «Le temps retrouvé» est affilié à la fédération «Génération Mouvement» qui est nationale avec des antennes départementales.

Elle dépend de la fédération départementale du Maine-et-Loire. Elle est ouverte à toute personne quelle que soit sa situation, son âge et sa résidence.

Elle permet aux personnes de se rencontrer lors de jeux, ateliers arts créatifs et donc de maintenir du lien social intergénérationnel puisque l'âge est compris entre 57 et 92 ans.

La fédération propose également des actions de solidarité, de tourisme et de loisirs au niveau du Maine-et-Loire et aussi national.

«Le temps retrouvé» propose diverses activités afin de satisfaire le plus grand nombre.

Elle compte 88 membres. Pourquoi être affilié à la fédération «Génération Mouvement» ?

Les avantages avec la carte adhérent :

- Auprès des partenaires voyagistes (voyage individuel ou en groupe)
 - Voyages négociés en groupe par la fédération nationale ou départementale
 - Villages vacances
 - Loisirs, culture, parc attractions
- Les réductions sont de 15 à 20% du tarif catalogue
- 5% sur les contrats d'assurances par GROUPAMA
- Auprès des partenaires de santé (Audika, présence verte, optique notamment les opticiens à domicile...)
- SACEM : 12.5% de réduction.



La vie de l'association : les activités régulières

L'ensemble des activités se tient à la salle des Paillons le mardi de 14h30 à 18h Jeux de société (cartes, scrabble, Rummikub...) toute l'année.

Les ateliers sont gratuits et animés par des bénévoles

- Broderie, couture : 30 personnes inscrites - mardi de 14h à 17h et de 20h à 22h
- Dentelle aux fuseaux : 18 personnes inscrites - jeudi de 14h à 17h
- Cartonnage : 16 personnes inscrites - vendredi de 10h30 à 17h en fonction de vos disponibilités

Le club propose aussi des animations ponctuelles payantes ou gratuites.

À vos calendriers pour les activités 2025 :

Assemblée générale	Mardi 28 janvier
Pot au feu	Mardi 25 février
Goûter Crêpes	Mardi 4 mars
Buffet le temps retrouvé	Mardi 17 juin
Anniversaires	Mardi 7 octobre
Exposition des ateliers	Samedi 18 octobre
Interclubs	Vendredi 14 novembre
Goûter de Noël	Mardi 16 décembre

Prix de l'adhésion et des activités :

Cotisation annuelle en 2025 : 17€

Coût des ateliers : gratuit

Activités ponctuelles : certaines gratuites, d'autres payantes (repas, spectacles)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Françoise MAITREAU, Présidente.

Tél : 06.87.06.64.13

SAUMUR CHAMPIGNY

LES FOULÉES DU SAUMUR-CHAMPIGNY

La 23^{ème} édition aura lieu le **Dimanche 14 septembre 2025** au complexe des Ifs.

Les parcours sont : Troglo-trail de 29 km, course, marche ou marche nordique de 9km ou 18km.

Les inscriptions se feront en ligne sur www.njuko.net/saumurchampigny.

Récompenses : 1 bouteille de Saumur-Champigny et 1 lot à chaque participant

Concours de déguisement (avec inscriptions avant le départ des épreuves)

Courses enfants de 5 à 16 ans avec la STAC (Saumur Trail Académie) le dimanche.

Le samedi soir, les comités des fêtes de Chacé et Varrains proposent un dîner dansant.

Si vous êtes intéressé(e)s pour être bénévole, vous pouvez contacter le président M. Philippe JOULIN au **06.76.70.70.69** ou par mail : domaine.joulin@orange.fr

En 2024, plus de 2000 concurrents ont participé à la 22^{ème} édition grâce aux 200 bénévoles.



LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CHACÉ

La bibliothèque de Chacé ouverte le mercredi et le jeudi de 15h30 à 18h et le samedi matin de 11h à 12h, est en réseau avec la médiathèque de Saumur.

Venez découvrir les nouveautés, les coups de coeur des bénévoles, les mangas enfants, ados, adultes et parmi les magazines proposés, le magazine de couture avec les patrons Burda easy pour les débutants et Burda Style pour les confirmés.

Un désherbage (déstockage de livres adultes) a été réalisé en août dernier. Une vente de ce stock aura lieu à partir de janvier.

Les tarifs attractifs sont les suivants : Livres adultes 0.50€, l'unité et 2 € les 5.

Revue périodiques adultes (magazines) 0.20€ l'unité et 1€ les 4.

Livres ou BD enfants 0.30 € l'unité et 1€ les 4.

Revue périodiques 0.50 € les 5.

Les bénévoles sont à votre disposition pour plus d'informations.

Quelques dates à retenir :

31 janvier : soirée pyjama

29 janvier, 26 février, 26 mars : Marmite aux histoires pour les 4-8 ans

Les inscriptions se font sur le site de la médiathèque de Saumur ou à la bibliothèque de Chacé. Cette année encore, nous sommes ravies d'accueillir les élèves de l'école Louis Robineau avec la collaboration de Maryse FAUTRAT coordinatrice des bibliothèques qui assure l'animation.

N'hésitez pas à nous rendre visite, l'adhésion pour les adultes est de 10€ et gratuite pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BRÉZÉ

La vie dans nos bibliothèques

À Brézé, toute l'année, une équipe de bénévoles vous propose un panel varié de livres à emprunter pour petits et grands.

Nous bénéficions d'une ligne budgétaire de la mairie qui nous permet de renouveler notre stock régulièrement et le bibliobus d'Angers passe une fois par an pour nous déposer un fond de livres afin d'étoffer nos rayons.

La bibliothèque de Brézé est ouverte les **mardis, mercredis et vendredis de 16h à 18h** et seulement les mercredis pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez aussi nous rencontrer sur des actions d'animation.

Le 25 octobre, les bénévoles des 3 bibliothèques ont organisé une rencontre autour de la légende du Roi Arthur animée par les conteurs de LOGRES. Cette soirée a été suivie par une cinquantaine de personnes très attentionnée et pour qui maintenant ce roi de la table ronde et ses plus fidèles compagnons n'ont plus aucun secret.

Nos animations sont annoncées sur les panneaux lumineux des 3 villages de Bellevigne-les-Châteaux, dans les journaux locaux, sur la gazette et sur les programmes édités par la médiathèque de Saumur que vous pouvez retirer dans chaque bibliothèque.

Alors n'hésitez pas à franchir nos portes pour venir vous renseigner, vous inscrire et profiter de ce service de proximité. À bientôt, Claude, Giselle, Josiane, Michèle, Pascale...



AUTOUR DE VOUS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES IFS

Peu d'investissements cette année. Il se résume en l'achat d'un portique supplémentaire et de cintres pour la grande salle.

Les travaux exécutés sont les suivants :

- Mise en conformité électrique pour un montant de 1 850€ TTC des 2 salles, du gymnase, et de l'armoire électrique extérieure et réalisée par l'entreprise DIMELEC de Brézé.
- Réparation d'une armoire de rangement suite à une dégradation. Cette réparation d'un montant de 207€ TTC et réalisé par l'entreprise LARUE de Varrains a été pris en charge par l'assurance du responsable de la casse ;
- Réparation d'une partie de la cuisine de la grande salle, suite à une inondation liée à une infiltration par le toit. Cette dernière est consécutive à un acte de malveillance (pavé jeté sur le toit qui a perforé la toiture). Cette réparation d'un montant de 1 890€ TTC et réalisée par les entreprises CHAUVET de Chacé (couvreur), LARUE de Varrains (plaquiste) et OLIVIER de Brézé (peintre), a été prise en charge par l'assurance du Syndicat.
- Réparation du carrelage dans le hall du gymnase pour un montant de 360€ TTC et réalisé par l'entreprise PATURAL de Chacé.
- Réparation de toitures sur les 2 salles et le gymnase.
- Réparation d'une baie vitrée de la grande salle suite à un acte de malveillance. Cette réparation d'un montant de 1 600 € TTC et réalisée par l'entreprise HÉRAULT de Varrains, à été prise en charge par l'assurance du Syndicat pour partie.

Les deux salles du complexe des IFS sont toujours louées régulièrement. Nous remercions toutes les associations qui viennent animées le site des IFS : les comités des Fêtes de Chacé et Varrains, le New génération Tuning, Les Rool Cool, les Anthrocyans, Vocalisa, Les foulées du Champigny, l'Harmonie... Sans oublier l'utilisation du gymnase avec le tennis de table, le badminton et le tennis.

Le bâtiment dit du Clos Lallemand, comprenant 3 étages, pour une superficie de 300m² et 2 parcelles adjacentes est en cours de cession à la société SCI LIZÉ STOCKAGE.

Le bureau du syndicat des IFS est joignable au 02.41.52.99.86 aux heures d'ouverture suivantes :

Les lundis, vendredis de 14h à 18h et le mercredi de 8h à 12h
syndicatdesifs@orange.fr

AIDES AUX COMMERCEs, À L'ARTISANAT ET AUX SERVICES

Pépites plus :

La communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire met à disposition de créateurs d'entreprises et des entreprises en développement, des bureaux et des ateliers de 10 à 40 m², pour un loyer progressif et modéré (inférieur au prix du marché), pour une durée de 36 mois, avec des conventions d'occupation très souple. On y trouve un réseau de chefs d'entreprises, un accompagnement tout au long du parcours résidentiel et des services partagés (espace de restauration, domiciliation du siège social, parking mutualisé, fibre optique, espaces conviviaux facilitant les échanges).

3 lieux accueillent les entreprises : Doué-en-Anjou, Distré et Longué Jumelles.

Contact : Vincent HUGOT – **02.53.93.50.78** – **vincent.hugot@saumurvaldeloire.fr** – plus.saumurvaldeloire.fr

Commerce Plus :

C'est une subvention pour les commerces, l'artisanat et les services de proximité.

La communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et les communes ont souhaité accompagner financièrement les projets de modernisation, de sécurisation et d'accessibilité des locaux commerciaux situés en centre-ville.

Sont éligibles :

- Toutes les activités artisanales, commerciales et de services qui permettent de préserver le lien social, d'apporter un service de proximité à la population locale et dynamiser les centres des communes.
- Les entreprises qui existent depuis au moins un an ou les repreneurs de fonds de commerce qui souhaitent réaliser des travaux dans leur local commercial pour un montant d'au moins 10 000 €.

Les subventions de l'agglomération et de la commune s'élèvent à 30% du projet Hors Taxe, plafonnée à 15 000 € par entreprise.

La démarche est simple. Il suffit de déposer un dossier auprès de la Direction du développement Économique et de l'Attractivité de l'Agglomération, avant d'avoir engagé les travaux.

Contact : **06.15.30.02.98** - commerceartisanat@saumurvaldeloire.fr

Dossier et règlement : www.saumurvaldeloire.fr/commerce-plus

SECOURS CATHOLIQUE

Partagez vos vacances - Devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation, promouvoir ses capacités et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans.

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime ; désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- Au **02.41.88.85.65**
- Mail : afvdev.490@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINÉ

Guide des plantations du Parc : un outil en ligne pratique pour votre jardin !

Les jardins sont une composante essentielle du paysage. Alors, comment choisir ses plantations en fonction de son sol ? Quelles essences planter et quand ? Jardiniers amateurs ou professionnels, le guide des plantations du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !



Planter pour les paysages de demain.

Les plantes des jardins forment nos paysages, notre cadre de vie. Elles reflètent l'identité locale et chaque jardinier apporte sa touche. Les paysages du Parc que vous habitez sont uniques. Il convient de se poser les bonnes questions en matière de plantations. Même si quelques végétaux exotiques apportent de l'originalité, il est conseillé de planter des essences locales, garantes du patrimoine. Mieux adaptées au sol et à l'environnement, elles se développent plus facilement, sans produits supplémentaires.

C'est pour répondre à cet objectif et vous aider dans vos projets autour du végétal que le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine met à votre disposition un outil pratique et gratuit en ligne : **le guide des plantations !**

En 2024, le guide des plantations évolue et vous propose de nouvelles possibilités de recherches : Selon votre espace de vie.

- Suivant les plantes souhaitées.
- Selon votre type de projet.

Retrouvez le guide en ligne sur : guidedesplantations.fr

Concours des Pratiques Agro-écologiques : des éleveurs engagés et valorisés

Après deux éditions à succès, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine organise une nouvelle fois le concours «Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours» en Maine-et-Loire et en Indre-et-Loire. Zoom sur cette reconnaissance de nos éleveurs engagés pour la biodiversité et le maintien des prairies.

Un concours pour valoriser les pratiques exemplaires

Le concours «Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours» est une composante du Concours Général Agricole. Il s'adresse exclusivement aux éleveurs et vise à récompenser les pratiques vertueuses qui contribuent activement à la préservation du patrimoine naturel. Il rassemble les acteurs agricoles et environnementaux sur le terrain et sensibilise le public à l'importance de l'agriculture, en particulier l'élevage, pour le maintien de la biodiversité et l'attractivité des territoires. Pour les éleveurs, ce concours offre une réelle reconnaissance de leur rôle et de l'importance de ces milieux pour la qualité des produits alimentaires et la lutte contre les dérèglements climatiques.

8 agriculteurs engagés dans le concours

En 2024, 8 agriculteurs des sites Natura 2000 «Vallée de Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau» et «Complexe du Changeon et de la Roumer» ont présenté leur candidature, dans la catégorie «Pâturage». Les deux territoires présentent chacun des enjeux forts de maintien de l'agriculture extensive traditionnelle.



Cette activité contribue à garder les milieux ouverts, favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore riches et menacées.

Si la Loire est célèbre pour ses oiseaux de prairies humides tels que la Pie-grièche écorcheur ou le Tarier des prés, le «Complexe du Changeon et de la Roumer» lui, abrite des papillons rares comme l'Azuré de la saguisorbe, le Cuivré des marais ou le Damier de la succise.

Après le passage du jury local composé d'experts bénévoles, les lauréats sont désignés lors de la cérémonie de remise des prix. Le 1er prix est ensuite en lice pour le concours national, au Salon de l'Agriculture de Paris.

Retrouvez les lauréats 2024 : www.parc-loire-anjou-touraine.fr



LE DON D'ORGANES

Les villes et villages ambassadeurs du don d'organes, ce sont des élus et des citoyens qui s'engagent, aux côtés des soignants, des patients et des associations pour sauver des vies. Le don d'organes, c'est ce qui permet à des personnes décédées de sauver des personnes malades. C'est pourquoi, petit à petit, les municipalités deviennent communes ambassadrices du don d'organes, une façon d'inciter les personnes à réfléchir au sujet mais également à afficher leur solidarité et agir pour la santé...

Au Conseil Municipal de novembre, la commune a décidé de s'engager pour devenir village ambassadeur du don d'organes. Vous verrez bientôt des panneaux "Village ambassadeur du don d'organes" sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux.

ADMR LES TUFFEAUX

Nouveau service : des repas équilibrés pour les seniors.

Livraison de repas à domicile : avec Saveurs et Vie par l'ADMR les Tuffeaux sur les communes de l'Agglomération de Saumur.

Des menus variés et gourmands mijotés par les chefs de Saveurs et Vie et validés par des diététiciens.

Plus de 500 recettes différentes par an, à partir de produits frais et de saison.

Mise en place rapide de livraison de repas sous 48h.

Exemple de repas :

Duo de crudités

Risotto verde

St Nectaire AOP

Gâteau breton à la framboise

Informations et commandes : Association ADMR Les Tuffeaux :

02.41.52.99.65

110 rue des Prés - 49400 Saumur



OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG)

Recensement des anciens militaires blessés par le service départemental de l'ONaCVG de Maine-et-Loire.

Depuis plusieurs années, le ministère des Armées a renforcé et développé l'accompagnement des militaires victimes de blessures physiques et psychologiques.

L'office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) a été désigné pour assurer le suivi de ces personnes sorties de l'institution.

Tous les soldats blessés en opérations, titulaires d'une pension militaire d'invalidité et ressortissants de l'ONaCVG, peuvent à ce titre bénéficier du soutien de ses services départementaux qui proposent :

- Une écoute attentive et bienveillante
- Une orientation vers les services publics adaptés (exemple : maison départementale de l'autonomie)
- Un soutien administratif (demande ou révision de pension militaire d'invalidité)

Concrètement, ces publics spécifiques peuvent solliciter les services de proximité de l'ONaCVG dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre des droits (carte du combattant, carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement)
- Action sociale (secours d'urgence, aides financières, prêt sans intérêt, etc)
- Reconversion professionnelle
- Aide aux prestations de service (aide-ménagère, télésurveillance, portage de repas, aménagement de l'espace de vie à la suite d'une maladie ou d'un handicap).
- Adoption des enfants par la Nation

Constatant la méconnaissance de nombreux militaires blessés sur le soutien proposé par l'ONaCVG, le service départemental de Maine-et-Loire invite toutes celles et tous ceux qui sont concernés à le contacter pour faire le point sur leur situation et passer en revue les dispositifs dont ils pourraient avoir éventuellement besoin.

Contact : Service départemental de l'ONaCVG de Maine-et-Loire

Cité administrative - 15 bis rue Dupetit-Thouars 49047 ANGERS CEDEX 01 | Tel : **02.41.47.82.98**

Mail : **sd49@onacvg.fr**

SNCF

Les programmes de traitement de la végétation sur le réseau ferré national.

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations de nos trains, nous intervenons régulièrement pour entretenir la végétation autour des voies ferrées. Nous souhaitons vous tenir pleinement informés sur notre programme d'entretien du réseau ferré près de chez vous.

Pour connaître les périodes des traitements dans votre quartier, rendez-vous sur le site internet : <https://www.sncf-reseau.com/fr/charte-engagement-sur-usage-des-produits-phytosanitaires/visualisation-planning-des-traitements>

Ou en scannant le Qr Code



FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire.

Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien des deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer progressivement ce réseau. Ainsi, en 2026, ce sont tous les accès internet ADSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune. Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre actuellement déployé, vous êtes concernés, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, je vous invite, si cela n'est pas déjà fait, à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix. Sachez que **vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet** et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs et des travaux mal exécutés. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

FRELON ASIATIQUE

Où en est-on dans le plan de lutte contre le frelon asiatique ?

La protection de la population contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus.

Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelon en piégeant les reines fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité.

Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés.

La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et secondaires à la mairie, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population humaine.

La commune cofinance la destruction des nids chaque année. En 2024, c'est 8 participations financières de la commune.

Pour plus de renseignements **contactez les mairies déléguées de Brézé, Chacé ou Saint-Cyr-en-Bourg.**



L'OUTIL EN MAIN SAUMUR

« Ça me dit quelques chose... j'en ai entendu parler ... ha oui, je connais quelqu'un qui va tous les mercredis après-midi... mais que fait-il exactement ?? »

L'Outil en Main est une association qui offre la possibilité à une personne retraitée de transmettre les gestes de son métier à un jeune de 9 à 14 ans. Tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires, l'association provoque la rencontre de 2 générations afin de permettre à un jeune d'éveiller sa curiosité au monde manuel. Sur Saumur, il aura la chance de découvrir une trentaine de métiers sur 2 ans, à raison d'un métier toutes les 3 semaines environ.

Au cours de l'année 2023-2024, nous avons accueilli 8 nouveaux et 47 jeunes qui pourront découvrir une trentaine de métiers différents, dans de vrais ateliers, avec de vrais outils, accompagnés par 52 professionnels passionnés. C'est un très grand plaisir d'accueillir ces jeunes curieux, avides de découvrir, de toucher, de créer.... sans oublier, de goûter !

La Présidente, Mado PELLETIER et l'ensemble de son équipe furent honorés d'accueillir pour l'inauguration du local le 13 avril 2024, gens de métier, familles, partenaires, élus ... et même le soleil ! Tous étaient bien présents autour de tous les bénévoles au service de notre belle association.

L'Outil en Main de Saumur a désormais un local dédié au 53 ter rue de Rouen, pour favoriser la rencontre intergénérationnelle et transmettre le geste afin de développer l'intelligence de la main. Elus locaux, départementaux, régionaux, et nationaux étaient à nos côtés lors de cette journée pour nous réaffirmer que le bien vivre ensemble inscrit dans la charte de l'Union n'est pas un vain mot.

Cette belle aventure associative ne serait pas tout à fait la même sans nos partenaires. A ce jour, 16 entreprises locales soutiennent notre projet, souvent depuis la première année. Cette confiance nous montre combien nous sommes perçus comme un acteur du territoire saumurois. Si vous souhaitez soutenir notre action, sachez que notre association est reconnue d'intérêt général. Cette reconnaissance vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale. N'hésitez pas à nous contacter !

La Présidente souhaite remercier toutes les communes qui soutiennent l'Outil en Main de Saumur.

Pour terminer, je vous invite à noter dans votre agenda :
Concert avec l'Harmonie de Saumur et le Brass Band du Pays Bourgueillois le **dimanche 2 février à 15h** à la Salle du Thouet à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'ensemble de l'équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour 2025



La Présidente,
Mado PELLETIER

AGGLOMÉRATION SAUMUR

Le contrat territorial Thouet (2024-2026)

Ce contrat, préparé entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, les Régions Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, associe les Fédérations de pêche et de protection des Milieux Aquatiques de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, les conservatoires des espaces naturels des Pays de la Loire et de Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres Nature Environnement, les Communautés de Communes Val de Gâtine et du Thouarsais et la Société Publique Locale des Eaux du Cébron.

Il porte sur 19 masses d'eau superficielles du Thouet depuis sa source jusqu'à la Loire ainsi que sur plusieurs affluents tels que le Cébron, la Viette ou encore la Losse. Il s'étend sur un périmètre d'environ 1 185 km² et recoupe 76 communes du bassin versant.

Le contrat territorial Thouet 2024-2026 succède à un précédent contrat territorial au cours duquel des actions fortes ont été menées sur la continuité écologique, la renaturation du Thouet ainsi que sur la protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine.

À travers ce nouveau contrat territorial Thouet, les signataires ont identifié différentes actions à mettre en œuvre sur la durée du contrat afin de répondre aux enjeux environnementaux et de favoriser la biodiversité :

- Améliorer les connaissances sur les cours d'eau ;
- Contribuer à la reconquête de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ;
- Contribuer à la restauration de la continuité écologique du Thouet ;
- Restaurer des zones humides et des frayères ;
- Préserver la qualité des eaux ;
- Restaurer la morphologie du Thouet et des cours d'eau en tête de bassin versant ;
- Poursuivre les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Former et sensibiliser les habitants et les usagers sur les milieux aquatiques ;
- Préserver des zones de captage d'eau potable ;
- Réaliser des travaux de continuité sur 2 ouvrages hydrauliques à Thouars ;
- Réaliser des travaux de mise en défens de berges et d'aménagement de point d'abreuvement et de franchissement pour le bétail ;
- Poursuivre l'entretien de la végétation rivulaire et le retrait d'encombres ;
- Réaliser des travaux de plantation de haies et de création de mares...

Sur la totalité du périmètre du contrat, ce programme d'actions comprend 54 actions dont 23 en Deux-Sèvres, 30 en Maine-et-Loire et 1 commune aux deux départements. 6 d'entre elles concernent le volet pollutions diffuses et 38 sont liées aux milieux aquatiques ; les 10 autres sont transversales aux deux volets.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'agglomération de Saumur : <https://www.saumurvaldeloire.fr/actualites/item/un-contrat-pour-la-gestion-des-milieux-aquatiques-et-la-protection-de-la-ressource-en-eau-sur-le-bassin-du-thouet>



AGGLOMÉRATION SAUMUR ET ALTER PUBLIC

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire poursuit sa politique en faveur de l'habitat. Elle accompagne ses communes dans le cadre du dispositif Anjou Cœur de Ville impulsé par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire. Ce programme en faveur des villes moyennes, a pour objectif de redynamiser les centres-villes - centres-bourgs, stimuler l'économie et améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération lance une mission d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-Ru) sur les territoires de Gennes-Val-de-Loire, **Bellevigne-les-Châteaux**, Vernantes et Doué-en-Anjou.

Cette opération est portée par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, les communes de Gennes-Val-de-Loire, Bellevigne-les-Châteaux, Vernantes et Doué-en-Anjou, le Département de Maine-et-Loire et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Cette opération vise à répondre aux enjeux suivants :

- Résorber les logements vacants
- Garantir la qualité du parc de logements privés en particulier le parc local
- Développer une offre immobilière répondant aux aspirations des familles et accédants à la propriété
- Assurer le maintien de la population existante en encourageant la rénovation énergétique performante des logements privés

Les travaux engagés peuvent être de plusieurs natures :

- Rénovation globale
- Amélioration thermique
- Maintien à domicile
- Ravalement de façades

Ce dispositif comprend, tout au long du projet, un accompagnement technique, administratif et financier gratuit.

Il s'agit de proposer une aide à la décision neutre et gratuite auprès des ménages qui ont un projet de travaux.

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a confié l'accompagnement des propriétaires à Alter Public pour une durée de 3 ans. Une équipe dédiée se tient à la disposition des habitants pour toute demande de renseignements.

Pour prendre rendez-vous ou échanger avec un conseiller :

Agence Alter de Saumur

43 rue Joachim du Bellay, 49400 Saumur

02.41.40.07.07



CULTURE – HISTOIRE

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de la commune



- 1- Commune historique où se trouve la Maison de Santé des Vignes
- 2- Bâtisses historiques présentes sur toute la commune
- 3- Bellevigne-les-Châteaux fait partie de l'agglomération de
- 4- Commune siège de Bellevigne-les-Châteaux
- 5- La Dive se jette dans ...
- 6- Commune où se trouve le «Marais de Baffou»
- 7- Rivière qui se jette dans le Thouet
- 8 - On peut y trouver des champignons, du vin....

Solutions à la page 61.

LES ABBESSES DE L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD

Une incroyable réalité en Anjou.

Nous sommes au début du XII^e siècle, alors que le système féodal est en plein essor.

La condition des femmes n'est pas enviable, elles subissent de grandes injustices.

Robert D'ARBRISSEL, un pauvre ermite venant d'Ile et Vilaine, accompagné de quelques hommes, puis rapidement rejoint par des femmes de toutes conditions va fonder en 1100 l'abbaye de Fontevraud. Bénéficiant d'avantageuses relations, il reçoit des terres dans le vallon de Fontevraud.



Choix stratégique situé à l'intersection de trois zones politiques indépendantes... Anjou, Touraine et Poitou.

Situation parfaite pour les conditions à la future prospérité de l'abbaye. Il fonde l'ordre des fontevristes en 1101. Trente-six abbesses se succéderont de 1115 à 1792. Il confie la responsabilité de l'abbaye à HERSENDE DE CHAMPAGNE (née vers 1060 et décédée en 1114), qu'il nomme première prieure. Elle est aidée par PETRONILLE DE CHEMILLE première abbesse en 1115.

L'ensemble des religieux de l'ordre est soumis à l'autorité suprême de l'abbesse de Fontevraud. Ce choix n'est pas anodin, Robert d'ARBRISSEL donne une mère à l'ensemble de la communauté religieuse afin que les femmes n'aient plus à souffrir de la suprématie de la gent masculine. La fonction de grande prieure n'existe qu'à la maison mère de Fontevraud.

Le rôle social des abbesses de Fontevraud

A la fin du XII^e siècle, l'ordre totalise cent vingt-trois fondations. Elles accueillent les miséreux, les malades, les lépreux... Elles nourrissent et instruisent.

Louise de Bourbon fit construire une école, gratuite pour les enfants pauvres de Fontevraud.

Une fin de vie dans la dévotion pour Madame de Montespan qui finança un hospice pour les pauvres, les vieillards et les enfants.

À la tête de ces abbayes, ces femmes vont prouver par leurs qualités qu'elles sont capables de diriger de vastes ensembles.

Par leur rayonnement, elles ont profondément marqué la vie religieuse, politique, sociale et éducative de la province d'Anjou.



L'EMBLÈME NATIONAL : LE DRAPEAU TRICOLORE

Article 2 de la Constitution : «L’emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge»

De nombreux pays ont un drapeau bleu, blanc, rouge (République tchèque, Pays-Bas, Croatie, Royaume-Uni, États-Unis, etc.) mais chacun d’entre eux à son histoire. Celle du drapeau français commence lors de la Révolution.

Jusque-là, le drapeau de la France était celui de son roi, à savoir un drapeau blanc avec des fleurs de Lys.

Avant d’être un drapeau, les trois couleurs ont été associées sous la forme de cocarde. Quelques jours après la prise de la Bastille, le marquis de La Fayette remet à Louis XVI, qui venait à l’hôtel de ville de Paris, une cocarde tricolore : le blanc représentant la monarchie, le bleu et le rouge la ville de Paris, signe de «l’alliance entre le monarque et le peuple». Le succès de la cocarde tricolore symbole du patriotisme est alors assuré.



À l’automne 1790, l’assemblée constituante décida que tous les vaisseaux de guerre et navires de commerce français porteraient un pavillon à trois bandes verticales : rouge près de la hampe, blanc au centre, bande plus large que les autres et bleu à l’extérieur.

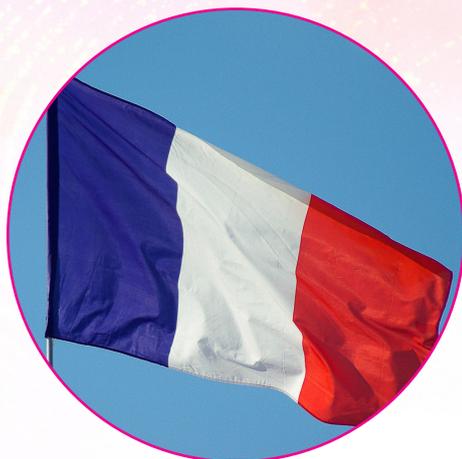
Le drapeau tricolore ne prend sa forme définitive que le 15 février 1794 lorsque la convention nationale décrète que le pavillon national «sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs».

La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l’ordre des couleurs. Le drapeau tricolore disparaît avec le retour de la monarchie de 1814 à 1830. Louis XVIII et Charles X reprennent le drapeau blanc. Lors des «Trois glorieuses» les 27, 28, 29 juillet 1830, les républicains l’arborent sur les barricades comme signe d’insurrection et de ralliement contre Charles X.

Après la révolution de 1830, Louis-Philippe réaffirme que le drapeau de la France est le drapeau bleu, blanc, rouge et peut ainsi proclamer que «la nation reprend ses couleurs».

Avec la révolution de 1848, le drapeau tricolore est sauvé de justesse par Lamartine. En effet, beaucoup de révolutionnaires auraient préféré lui substituer le drapeau rouge de la révolution.

Aujourd’hui le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé par des portedrapeaux bénévoles dans la plupart des cérémonies.



Solutions au jeu de la page 59
1- Saint-Cyr-en-Bourg
2- Châteaux
3- Saumur
4- Chacé
5- Thouet
6- Brézé
7- Dive
8- Caves

INFORMATIONS PRATIQUES

LES DÉMARCHES EN MAIRIE

Les démarches possibles :

État Civil :

- Reconnaissance anticipée
- Copie d'acte d'état civil (Décès, naissances, mariages)
- Déclaration de décès
- Concession cimetière
- Duplicata de livret de famille
- Mariage
- Carte d'électeur
- Recensement citoyen
- Légalisation de signature
- Permis de construire et déclaration de travaux
- Enfance-Jeunesse / Scolarité
- Recensement citoyen des jeunes français dès 16 ans
- Locations de salles
- Centre Communal d'Action Sociales (CCAS)
- Aides...

Carte d'identité CNI & Passeport

Depuis le 1^{er} Mars 2017, seules les mairies équipées d'une station biométrique peuvent réaliser les cartes d'identité. Bellevigne-les-Châteaux n'est pas équipée, il faut donc vous renseigner auprès d'autres mairies : Saumur, Montreuil-Bellay, Doué-en-Anjou...

Vous pouvez également aller sur le site de service public pour trouver un rendez-vous plus simplement : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Pour s'inscrire en tant qu'électeur, vous pouvez faire votre demande d'inscription toute l'année. Mais en période électorale, la démarche doit être faite avant le 7^{ème} vendredi précédant l'élection, sinon votre inscription sera suspendue le temps des scrutins. Les jeunes recensés sont inscrits automatiquement à leurs 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite.

Elle se fait en ligne sur le site du Service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Horaires des mairies déléguées

● BRÉZÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin		8h30-12h	9h-12h30		8h30-12h
Après-midi	13h30-17h			13h30-17h	

● CHACÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin		8h30 - 12h	8h30 - 12h		8h30 - 12h	10h - 12h
Après-midi	13h30 - 17h			13h30 - 17h		

● SAINT-CYR-EN-BOURG

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8h30 - 12h		8h30 - 12h	8h30 - 12h	
Après-midi		13h30-17h			13h30 - 17h

Horaires Bibliothèques communales

• BRÉZÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin						
Après-midi		16h - 18h	16h - 18h		16h - 18h	

• CHACÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin						11h-12h
Après-midi			15h30-18h	15h30-18h		

• SAINT-CYR-EN-BOURG

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin						
Après-midi			16h30-18h30		16h30-18h30	

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHACÉ 02.41.52.97.23

Salle d'honneur du Château : Capacité de 100 personnes

Habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Caution 200€ Caution ménage 100€ Vin d'honneur	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
		55 €	40 €		
Associations et entreprises communales		Réunions et assemblées générales : Gratuit			

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE BRÉZÉ 02.41.51.62.07

Petite salle (sans cuisine) : Capacité de 40 personnes

Habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Caution 200€ Caution ménage 100€ Vin d'honneur De 8h à 18h	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
		45 €	30 €		
75 €	60 €				
Associations et entreprises communales		Réunions et assemblées générales : Gratuit			

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

Salle des loisirs avec cuisine : Capacité de 300 personnes

Habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Cauton 400€ Cauton ménage 200€	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	200 €	175 €	400 €	350 €
Associations et entreprises communales		Manifestation : 1 gratuité par an, puis tarifs «habitants de Bellevigne-les-Châteaux» pour les suivantes. Réunions et assemblées générales : Gratuit			
Hors habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	300 €	275 €	600 €	550 €
Manifestations lucratives Hors associations et C.E		300 €	275 €	600 €	550 €

Forfait location de couverts à 60 € (max 200 personnes)

Forfait « casse » de 10€ à partir de 5 éléments manquants

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-CYR-EN-BOURG 02.41.51.61.64

Salle du Moutier : Capacité de 170 personnes

Habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Cauton 300€ Cauton ménage 200€	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	100 €	75 €	200 €	150 €
Associations et entreprises communales		Manifestation : 1 gratuité par an, puis tarifs «habitants de Bellevigne-les-Châteaux» pour les suivantes. Réunions et assemblées générales : Gratuit			
Hors habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	200 €	175 €	400 €	350 €
Manifestations lucratives Hors associations et C.E		300 €	275 €	600 €	550 €

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

COMPLEXE DES IFS 02.41.52.99.86

Tarif 2025 – Salle des IFS – Tarifs à partir du 1er janvier 2025

Types de location		MCL GRANDE SALLE		MESS PETITE SALLE	
		300 personnes		80 personnes	
		Sans vaisselle	Avec vaisselle	Sans vaisselle	Avec vaisselle
CAUTION		600		300	
Habitants de Bellevigne-les-Châteaux ou de Varrains	Du vendredi 10h au lundi 10h	410	480	280	320
	À la journée du mardi au jeudi	250	320	150	190
Habitants hors commune	Du vendredi 10h au lundi 10h	510	580	380	420
	À la journée du mardi au jeudi	350	420	250	290
Asso° & C.E commune	Manif° à but non lucratif	170	240	120	160
	Manif° à but lucratif	260	330	150	190
	Location à la journée du mardi au jeudi	250	320	150	190
Asso° & C.E hors commune	Réunion à but non lucratif	420	490	290	330
	Manif° à but lucratif	520	590	390	430
	Location à la journée du mardi au jeudi	350	420	250	290
Gratuité pour les Comités des fêtes historiques de Chacé et Varrains					
Forfait chauffage du 1er octobre au 15 avril		MCL		MESS	
Location en semaine	Asso° et habitants	30		15	
	Comité des Fêtes historique	15		7.50	
Location le week-end	Asso° & habitants	50		30	
	Comité des Fêtes historique	25		15	



JANVIER

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 04 | 10h30 | Chacé
Vœux du Maire > Château

Comité des Fêtes
Sam. 11 | Chacé
Galette des Rois > Salle des Paillons

Badminton Chacé - Varrains
Sam. 18 | Chacé
Assemblée Générale > Paillons

Club Primevère
Merc. 22 | Brézé
Assemblée générale > Salle des Loisirs

Union des Anciens combattants Chacé
Dim. 26 | Chacé
Assemblée générale > Château

Le Temps retrouvé
Mar. 28 | Chacé
Assemblée générale > Salle des Paillons

FÉVRIER

Comité des Fêtes
Ven. 7 | Chacé
Assemblée générale > Salle des Paillons

Société de Chasse
Ven. 7 | Brézé
Concours de belote > Salle des Loisirs

Saint Cyr Animation
Dim. 9 | Saint-Cyr-en-Bourg
Théâtre > Salle du Moutier

Le temps retrouvé
Mar. 25 | Chacé
Pot au feu > Salle des Paillons
 CCAS de Bellevigne-les-Châteaux

Brézé Patrimoine
Vend. 28 | Brézé
Assemblée générale > Salle de réunion

MARS

Dim. 02 | Varrains
Repas des aînés > Complexe des IFS

Le temps retrouvé
Mar. 04 | Chacé
Gouter crêpes > Salle des Paillons

Chacé Croisé Théâtre
Du vend. 07 au Dim. 09 | Chacé
Représentations théâtre > Château

Chacé Croisé Théâtre
Du vend. 14 au Dim. 16 | Chacé
Représentations théâtre > Château

ACCA Saint-Cyr-en-Bourg
Sam. 15 | Saint-Cyr-en-Bourg
Concours de belote > Salle du Moutier

APE Brézé Saint-Cyr-en-Bourg
Sam. 15 | Brézé
Loto > Salle des Loisirs

Chacé Croisé Théâtre
Du vend. 21 au Dim. 23 | Chacé
Représentations théâtre > Château

AVRIL

Comité des fêtes de Chacé
Ven. 04 | Chacé
Concours de belote > Paillons

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 05 | Saint-Cyr-en-Bourg
Fête des Familles > Gymnase

APE Louis Robineau
Dim. 06 | Chacé
Randonnée

Société de chasse
Dim. 06 | Brézé
Loto > Salle des Loisirs

Harmonie Chacé - Varrains
Dim. 06 | Doué-en-Anjou
Concert

Brézé Patrimoine
Dim. 27 | Brézé
Randonnée > Stade de Brézé

MAI

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Jeu. 08 | Brézé, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg
Commémorations > 3 communes

Anciens combattants
Jeu. 08 | Brézé
Repas > Salle des Loisirs

Judo Taïso
Sam. 17 et Dim. 18 | Brézé
Tournois judo > Dojo

JUIN

Brézé Cyclo Marche
Dim. 15 | Brézé
Randonnée > Salle des Loisirs

Le temps retrouvé
Mar. 17 | Chacé
Buffet > Salle des Paillons

APE Louis Robineau
Ven. 20 | Chacé
Fête de l'école > Place du collier

Comité des fêtes
Sam. 21 | Chacé
Feu de la Saint Jean > Bords du Thouet

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 28 et Dim. 29 | Chacé
Anjou Vélo Vintage > Place du collier

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 28 et Dim. 29 | Saint-Cyr-en-Bourg
Anjou Vélo Vintage > La Bouchardière

JUILLET

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 12 | Chacé
Fête du village > Bords du Thouet & Château

AOÛT

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 30 | Brézé
Commémoration Baffou > Stèle Brézé

Anciens combattants Brézé / Saint-Cyr-en-Bourg
Sam. 30 | Brézé
Repas Baffou > Salle des Loisirs

SEPTEMBRE

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 06 | Saint-Cyr-en-Bourg
Forum des associations > Gymnase

Comité des fêtes
Sam. 13 & Dim. 14 | Varrains
Fêtes des IFS > Complexe des IFS

Brézé Patrimoine
Sam. 20 & Dim. 21 | Brézé
Journées du patrimoine

Comité des fêtes
Dim. 28 | Chacé
Vide grenier > Pont de Chacé

OCTOBRE

Saint Cyr Animation
Dim. 05 | Brézé ou Saint-Cyr-en-Bourg
Après-midi spectacle

Le temps retrouvé
Mar. 07 | Chacé
Anniversaires > Salle des Paillons

Comité des fêtes
Sam. 18 | Brézé
Soirée comique > Salle des Loisirs

Le temps retrouvé
Sam. 18 | Chacé
Expo des ateliers > Salle des Paillons

CCAS de Bellevigne-les-Châteaux
| Brézé
Après-midi récréatif > Salle des Loisirs

NOVEMBRE

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Mar. 11 | Brézé, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg
Commémorations > 3 communes

Anciens combattants
Mar. 11 | Brézé
Repas > Salle des Loisirs

Comité des fêtes
Sam. 15 | Chacé
Concours de belote > Salle des Paillons

Le temps retrouvé
Sam. 22 | Chacé
Inter-clubs > Salle des Paillons

Badminton
Sam. 29 | lfs
Téléthon > Complexe des lfs

Commune de Bellevigne-les-Châteaux
Dim. 30 | Brézé
Salon Art et Vin > Salle des Loisirs & gymnase

DÉCEMBRE

CCAS de Bellevigne-les-Châteaux
Sam. 06 | Saint-Cyr-en-Bourg
Téléthon > Gymnase

Le temps retrouvé
Mer. 17 | Chacé
Goûter de Noël > Salle des Paillons

École Louis Robineau
Sam. 13 | Chacé
Marché de Noël > École



FÊTE DU

VILLAGE

APRES-MIDI : BORDS DU THOUET | ANIMATIONS

SOIR : CHATEAU DE CHACE

CONCERT

BUVETTE

FEU D'ARTIFICE

12 JUILLET

RESTAURATION SUR PLACE

Bellevigneleschateaux.fr



Bellevigne
les Châteaux